

d'Lëtzeburger **Land**

Land

„Wir ziehen das jetzt durch“

Mars Di Bartolomeo erklärt, wie er die gescheiterte Verfassungsreform doch noch retten will

Endlich erwachsen

Die Luxemburger Regierung ist bemüht, die Rechte von Kindern zu verbessern. Es gibt Fortschritte – derweil steigt das Kinderarmutsrisiko

VR is for porn (and the military)

Critique de l'idéologie de la réalité virtuelle, de ses casques et du marché, à quelques jours du LuxFilmFest

Photo : Sven Becker

Unabhängige Wochenzeitung für Politik,
Wirtschaft und Kultur

#09 67. Jahrgang 28. Februar 2020



4,00€

Der Ausschussvorsitzende Mars Di Bartolomeo erklärt, wie er die gescheiterte Verfassungsreform noch retten will

„Wir ziehen das jetzt durch“

Interview: Pol Schock

Er war Bürgermeister, Minister und Chamberpräsident. Nun ist Mars Di Bartolomeo (67) im Spätherbst seiner politischen Laufbahn von Paul Henri-Meyers (CSV) und Alex Bodry (LSAP) mit der Mammutaufgabe betraut worden, die Verfassung von 1868 zu reformieren. Di Bartolomeo vertraut dabei auf seine Erfahrung, seinen langen Atem und die Kunst, Kompromisse schmieden zu können.

D'Lëtzebuurger Land: Herr Di Bartolomeo, sind Sie eigentlich verärgert über Ihren LSAP-Kollegen Alex Bodry?

Mars Di Bartolomeo: Nein, ich kann Alex nicht böse sein. Wir sind seit den Achtzigerjahren Weggefährten, haben viel gemeinsam erlebt. Und das Erstaunliche: Wir haben uns zu unterschiedlichen Zeitpunkten jeweils gegenseitig in politischen Ämtern abgelöst: als Minister, als Bürgermeister und nun auch an der Spitze der Verfassungskommission.

Sie erben nun allerdings die schwierige Aufgabe, die unzeitgemäße Verfassung von 1868 zu reformieren. Ihr Weggefährte Bodry hat das immerhin als „Jahrhundertreform“ bezeichnet.

Es ist eine Aufgabe, die mich packt, und ich bin mir der Bedeutung meiner Mission bewusst. Eine Verfassung definiert Freiheiten, Rechte und Pflichten, das Verhältnis zwischen den Institutionen. Sie bildet das Gerüst unseres Staates und des Zusammenlebens. Sie ist das Gesetz der Gesetze. Deshalb sage ich ganz deutlich: Sie kann nicht Gegenstand von politischem Geplänkel, von *politique politicienne* sein. Darauf sollten sich alle Mitglieder der Kommission besinnen. Wir sind Teil einer Konstituante, einer verfassungsgebenden Kommission. Und die Bürger dieses Staates erwarten, dass wir liefern.

Das heißt?

Das heißt, dass wir uns keinen Misserfolg leisten dürfen. Wir dürfen nicht scheitern.

Sie bilden also frei nach Jean-Claude Juncker die Kommission der letzten Chance?

Nein. Das ist mir zu stark. Denn es würde ja bedeuten, dass alle vor uns gescheitert seien. Das ist nicht der Fall. Alex Bodry, Paul-Henri Meyers und der Verfassungsausschuss haben eine herausragende Arbeit geleistet. Aber um es bildlich auszudrücken: Der Verfassungszug war lange gut in Fahrt und ist dann kurz vor dem Einlaufen in den Bahnhof gestoppt worden.

Und Sie müssen den Zug jetzt in den Bahnhof bringen?

Ja. Aber nicht in einem Ruck, nicht mit allen Waggons gleichzeitig, sondern nach und nach. Es geht also darum, die unterschiedlichen Kapitel der Verfassung sukzessive zu bearbeiten und im Parlament zu verabschieden.

Nun war es doch gerade ein Anliegen von Meyers und Bodry, den Text in einem Guss neu zu verfassen, um Inkohärenzen zu vermeiden. Riskiert die neue Verfassung nicht ein brüchiges Flickwerk zu werden?

Ich will niemandem etwas vormachen – es wird kompliziert. Denn abgesehen vom Kapitel Justiz, das wir gerade abgeschlossen haben, lassen sich viele Elemente durch Querverweise an unterschiedlichen Stellen im alten Text finden. Das betrifft zum Beispiel die Institution des Großherzogs, die sich auf viele der aktuell 120 Artikel der Verfassung ausbreitet. Wir werden uns also etwas einfallen müssen, damit alles am Schluss wie ein

Klettverschluss zusammenpasst, und der Staatsrat hat auch eine Rolle dabei zu spielen.

Das klingt nicht wirklich überzeugend...

Ich bedaure grundsätzlich, dass wir uns vom 15-jährigen Konsens eines Gesamtwerks verabschiedet haben. Es läuft gerade ein wenig nach dem Motto: Warum einfach, wenn es auch kompliziert geht? Aber es ist nun einmal der Weg, auf den wir uns geeinigt haben – und das ziehen wir jetzt durch.

Manche Kritiker halten dieses scheinbarweise Reformieren für nicht umsetzbar. Luc Heuschling, der Verfassungsexperte der Universität Luxemburg, hat etwa den Glauben an eine Verfassungsreform verloren.

Wäre ich nicht vom Gelingen meiner Aufgabe überzeugt, hätte ich den Vorsitz der Kommission nicht übernommen. Mit der nötigen Überzeugung aller Parteien, etwas im Interesse der Allgemeinheit zu leisten, sollte es uns gelingen, die Reform zu retten. Ich sage aber auch ganz klar: Unser Ergebnis wird wohl suboptimal sein im Vergleich zum Gesamtwerk von 2018, aber es wird ein wesentlicher Fortschritt sein zum aktuell bestehenden Text.

Die Mehrheitsparteien haben in der CSV schnell den Schuldigen für die gescheiterte Reform ausgemacht. Nun war aber insbesondere aus Kreisen der DP zu erfahren, dass man mit Schrecken auf ein weiteres Referendum blickte. Kam der Bruch der CSV im Verfassungsdeal der Regierung also gar gelegen?

Es wäre wohl eine Lüge, zu behaupten, dass die Regierungsparteien sich auf ein Referendum gefreut hätten. Es gab ohne Zweifel eine gewisse Sorge um eine erneute Volksbefragung, die sicherlich die Begeisterung gebremst hat. Fakt ist aber, dass die CSV ihre Zustimmung an neue Bedingungen geknüpft hat. Somit fehlte eine Zwei-Drittel-Mehrheit im Parlament, die jedoch für Verfassungsänderungen erforderlich ist.

Hätte man sich dann nicht stärker für die „Jahrhundertreform“ einsetzen können. Immerhin sagen Sie selbst, dass der Weg, den Sie nun gehen, am Ende ein „suboptimales“ Ergebnis liefern wird.

Natürlich bedaure ich, dass es so gekommen ist. Aber die Dinge sind, wie sie sind. Wir leben nicht im Konjunktiv.

Was hat die CSV denn am Entwurf gestört?

Ich glaube, es gab kleine inhaltliche Knackpunkte, aber auch strategische Überlegungen. Die CSV

wollte zum Beispiel eine Art Zwischenreferendum abhalten.

Das kam für die Regierungsparteien bekanntlich nicht in Frage.

Nein. Denn es barg die Gefahr, dass der gesamte Prozess an dieser Hürde scheitert. Wir wollten nicht einfach 15 Jahre Arbeit über Bord werfen und am Ende mit nichts dastehen. Deshalb haben wir uns für einen pragmatischen Kompromiss entschieden.

Wo liegt denn nun der strategische Gewinn für die CSV?

Das müssen Sie die CSV fragen.

Der CSV ging es doch auch um den symbolischen Erhalt von konservativen Werten. So besteht sie darauf, dass der Begriff des „Großherzogs“ weiterhin prominent im Text vertreten ist und nicht durch den Begriff des „Staatschefs“ ersetzt wird. Und auch Gerichtsurteile sollen laut CSV noch im Namen des Großherzogs verkündet werden.

Ja, das stimmt. Aber ich will nicht um des Kaisers Bart streiten. Wir sind eine konstitutionelle Monarchie. An der Spitze des Staates steht der Großherzog und kein Präsident. Ich kann also mit dieser Haltung der CSV leben, da sie grundsätzlich nichts ändert. Es ist tatsächlich nur Symbolpolitik.

Wie halten Sie es als Sozialist denn mit dem Großherzog?

Sehen Sie: Wenn wir Luxemburg noch einmal von Grund auf neu zeichnen könnten, dann würde ich klar für eine Republik plädieren, mit einem Präsidenten an der Spitze des Staates. Aber auch als Republikaner muss man die rund

200-jährige Geschichte Luxemburgs berücksichtigen und die Bindung der Luxemburger Gesellschaft an ihr großherzogliches Haus. Es gibt eine tiefgewachsene Tradition, die einen gesellschaftlichen Nutzen hat. Ich respektiere, dass die Monarchie zu Luxemburg gehört.

Nun hat jedoch der Waringo-Bericht unmissverständlich gezeigt, wie wichtig es ist, die Monarchie zu reformieren, sofern sie im 21. Jahrhundert weiter bestehen soll. Das sollte doch Aufwind geben für die Verfassungsreform?

Es ist eine Tatsache, dass die aktuelle Verfassung nicht der Realität entspricht. Das Grundgesetz schreibt dem Großherzog Aufgaben vor, die im Alltag längst nicht mehr stattfinden. Der neue Text wird der tatsächlichen Praxis demnach gerechter und führt die Monarchie näher an die Realität: Er definiert die weitestgehend repräsentative Rolle des Großherzogs, klärt die Finanzierung und bestimmt auch das Verhältnis zwischen Parlament und Monarchie. Der Waringo-Bericht hat in diesem Sinn nur bestätigt, was wir mit der Reform sowieso anstreben wollten.

Sie glauben also ernsthaft, dass Sie bis 2023 die Reform umgesetzt haben?

Man hat mir schon oftmals in meiner politischen Karriere gesagt: Das wirst du nichts schaffen. Ich erinnere nur an die Rentenreform, das *Statut unique* oder auch die Gesundheitsreform, gegen die sechs Wochen gestreikt wurde. Ich habe jedoch gelernt, dass zur Politik nicht nur Taten drang zählt, sondern auch Abwarten, Zuhören und die Kunst, gute Kompromisse zu schmieden. Und ich bin sogar so optimistisch, zu sagen, dass wir den Großteil der Arbeiten bis zum Ende des Jahres abschließen werden. Ich hoffe also, dass Luc Heuschling sich irrt.

Der neue Text wird wohl suboptimal sein im Vergleich zum Gesamtwerk von 2018, aber er wird dennoch ein Fortschritt sein

#MOBILITÉ GRATUITE AU LUXEMBOURG

**EDSUN, MICHEL REIS, NICOOOL,
SERGE TONNAR, STAYFOU, TUYS,
DJ DEE AND FLEX DIAMOND**

Let's celebrate free mobility with
concerts, food trucks, bars and more...

SATURDAY

29/02/2020

"NEIEN TRAMSSCHAPP" (KIRCHBERG)

**6pm – 1am
FREE ENTRANCE**



More info on   @mobiliteit.lu
and on www.freemobility.lu

#freemobility



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics



Édito

La méthode Coué fonctionne sans couac

Pierre Sorlut

Split Interrogé mardi matin au sujet de la manière d'appréhender le Coronavirus dans les entreprises (en marge d'un événement sur l'union des marchés des capitaux, voir page 8), le président de la Chambre de commerce Luc Frieden, répond qu'il appartient aux pouvoirs publics de donner le signal en cas de menace. L'avocat Luc Frieden indique lui que son étude EHP a rapatrié ses trois collaborateurs, des Européens, du bureau de Hong Kong. « Surtout pour rassurer les familles », précise-t-il. Le président de la Bil, Luc Frieden, rappelle par ailleurs que l'actionnariat de la banque est (pour 90 pour cent) d'origine chinoise et qu'on n'a pas vu les actionnaires « depuis quelques temps » route d'Esch. Les vidéoconférences deviennent monnaie courante, explique le banquier. Son homologue Guy Hoffmann, président de l'ABBL et patron de la coopérative Raiffeisen, confie avoir évoqué en interne l'éventuelle possibilité que des collaborateurs télétravaillent, en veillant toutefois auprès de la CSSF la possibilité de sortir des données, ou non.

Le risque de pandémie de Covid-19 pose aussi des questions de droit du travail. L'Aleba affirme ce mardi qu'un établissement de la place a demandé à ses salariés de retour de la zone à risque italienne de rester chez eux en quarantaine en ponctionnant sur leurs congés annuels. Ce qui provoque évidemment l'ire du syndicat majoritaire du

secteur : « Cela est totalement inacceptable ! Les employeurs qui veulent imposer une quarantaine à leurs employés doivent leur octroyer un congé extraordinaire ou une dispense de travail pour toute la période concernée », en l'espèce entre 14 et 24 jours. Contacté, le secrétaire général de l'Aleba, Laurent Mertz, évoque le flou juridique autour de la question et la nécessité de préparer des *business continuity plans*. Les banques consultées, dont certaines ont demandé à leurs salariés de télétravailler pour limiter les risques (sans toutefois se soucier de la contagion possible via les autres membres du ménage), et toutes les entreprises semblent évoluer dans le brouillard total. La ministre de la Santé Paulette Lenert (LSAP) n'a informé que mercredi soir sur la marge de manœuvre (limitée) qu'a le monde entrepreneurial.

Keep calm and smoke weed La relativement inexpérimentée ministre (elle n'occupe la Villa Louvigny que depuis deux mois et le gouvernement depuis une dizaine de plus) est poussée en première ligne en vertu de la doctrine bettelienne du *deal with it*. La socialiste tient la baraque avec brio. « Ne paniquez pas, tout est sous contrôle », martèle-t-elle dans un sourire apaisé au côté du directeur de la Santé Jean-Claude Schmit, qui est devenu en trois jours un visage tout à fait familial. La communication éminem-

ment sympathique et humaine tranche avec le potentiel dramatique de la situation. Les émissaires du ministère de la Santé ont été poussés à la tribune par la décision unilatérale de deux écoles internationales de demander à leurs élèves qui sont passés dans les zones à risque de rester chez eux pendant quinze jours. Un représentant du gouvernement aurait-il pris la parole sans cela ou la mise en quarantaine des clients de Luxair Tours à Tenerife ? La pandémie menace le Grand-Duché, lequel « n'est pas une île » (à l'inverse des Canaries) comme l'a rappelé Paulette Lenert. Le problème est éminemment transversal et concerne potentiellement d'autres ressorts ministériels : Éducation, Économie, Finances (la taxe d'abonnement basée sur les encours des fonds et donc les recettes publiques sont potentiellement concernées), etc. Si l'on indique en coulisse que la coopération est de mise, les représentants de l'exécutif donnent surtout l'impression de bosser sur leur *core business*. Jean Asselborn s'inquiète des droits de l'Homme dans les entreprises et décolle illico pour Moscou. On peut néanmoins s'en étonner quand, d'usage, la moindre initiative politique fait l'objet de battage médiatique. La méthode Coué, qui consiste à ne garder que l'aspect positif des choses, a des vertus sanitaires. D'un point de vue politique, cela tient la route tant qu'il n'y a pas de couac. Continuons donc plutôt de parler légalisation du cannabis.



Adieu cartes d'abonnement ou de réduction, carnets et tickets à l'unité. À partir de demain, samedi 29 février, s'appliquera le titre 2, article 5 du règlement ministériel du 6 février 2020, qui dit : « À l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg, les moyens de transports publics par route et par rail sont accessibles gratuitement et sans titre de transport. » On pourra donc choisir de monter dans un train ou dans un bus les mains dans les poches. La mesure, décidée par le gouvernement DP/LSAP/Vers plus vite que prévue, est autant un soutien à la mobilité qu'une énorme campagne de *nation branding*, comme le prouvent les nombreux articles dans la presse internationale. Qui tient à sa distinction sociale pourra continuer à acheter un billet pour la première classe. jh

Personalien

Personalien

Bildung

Politik

Soziales

Claudia Monti,

Ombudsfrau, war mit ihrem Tätigkeitsbericht von 2018 diese Woche zwar etwas spät dran, das tat ihrer Kritik aber keinen Abbruch: Verschiedene Gemeinden reagierten kaum oder gar nicht auf Bürgeranfragen, manche würden in Verfahren zudem Bedingungen erheben, die laut Gesetz gar nicht vorgesehen seien, so Monti. Insbesondere bei der Anmeldung des Wohnsitzes läge einiges im Argen, so die Mediaturin, die die Namen der Gemeinden nicht nannte, sich aber vorbehält diese im nächsten (fälligen) Jahresbericht öffentlich zu machen, sollte sich die Kooperation nicht verbessern. Monti hatte einig mehr und weniger kuriose Fälle dabei: Eine Gemeinde etwa wollte die Anmeldung einer Colocation möblierter Zimmer in einem Eigenheim nicht akzeptieren und berief sich dabei auf ein illegales Reglement. Einem anderen Bürger, der seinen Wohnsitz gewechselt hatte, wurde das Recht, seine Stimme per Briefwahl abzugeben, verweigert. ik

Erny Gillen,

Moraltheologe mit eigener Firma, fühlt sich berufen, ethischen Regeln für das Space Mining zu erstellen. Den Auftrag bekam er 2018 nicht von Gott, sondern vom Wirtschaftsministerium, als dies noch von Etienne Schneider (LSAP) geführt wurde, meldete das *Luxemburger Wort* diese Woche. Wohl nach dem Motto „Gott ist überall, auch im Weltall“, will der Theologe und Geschäftsführer von Moral Factory einen Rahmen mit Werten und Regeln erstellen, die im durch Luxemburg intensivierten internationalen Wettlauf um die Ausbeutung der Ressourcen im Weltall zur Anwendung kommen sollen, ohne dass Gott sich daran stört. ik

Etienne Schneider,



ancien ministre socialiste de l'Économie et de la Santé, avait promis qu'on ne l'entendrait pas s'immiscer dans la politique nationale après son départ du gouvernement début février. Il s'est donc recyclé dans l'humour en participant cette semaine à l'émission *Afterwork de RTL Radio* (photo), qui remplace les *Déckkäpp*. Schneider y raconta son parc automobile (la Rolls convertible que voulut lui racheter Joan Collins), sa tentative de reprendre le sport avec un *coach*, le bal russe ou les gin tonic pour sceller la montée en grade de Dan Kersch, qui lui succéda en tant que vice-Premier ministre. Avant lui, Léa et Jang Linster ou encore Astrid Lulling avaient participé à cette émission de *comedy*. jh

Dan Kersch,

ministre socialiste des Sports, a à traiter une première affaire d'abus sexuel officiellement connue dans le milieu sportif. Hier, jeudi, le parquet de Luxembourg a communiqué une information judiciaire à l'encontre d'un entraîneur de volleyball, accusé d'avoir filmé des joueuses mineures dans les vestiaires et sous la douche et d'avoir diffusé ces images à des tiers. L'homme est placé sous mandat de dépôt. jh

Recherche compétitive avant tout

Il avait un iPhone 11 posé sur la table, mais présenta ce mardi matin la *Stratégie nationale de la recherche et de l'innovation* sur base de notes manuscrites sur de banales feuilles de papier. Claude Meisch (DP : photo : TPC), le super-ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, veut garantir un cadre financier prévisible à la recherche, cadre dans lequel les chercheurs peuvent s'inscrire librement, dit-il. « Nous ne voulons pas seulement former des jeunes pour qu'ils trouvent un emploi sur la place financière », insista le ministre, pour lequel il est pourtant essentiel que les projets de recherche soient « compétitifs sur le plan international » et soutiennent le développement de la société luxembourgeoise.

Quatre grands axes ont été élaborés par les services du ministère, en collaboration avec l'Uni.lu, le Fonds national et les instituts de recherche : la transformation industrielle et des services (qui comprend notamment la recherche sur les matériaux ou les *fintech*), le développement durable et responsable, la santé personnalisée et l'éducation du XXI^e siècle. Entre 2018 et 2021, le Luxembourg investit 1,5 milliard d'euros dans la recherche, mais le but d'un pour cent du PIB par an reste loin : en 2018, il ne s'agissait que de 0,65 pour cent. En même temps, Meisch annonça des augmentations des dotations financières des différentes conventions pluriannuelles 2018-2021 à mi-terme : l'Université recevra ainsi par exemple dix millions d'euros de plus en deux ans (à 215,6 millions d'euros en 2021), en contrepartie notamment d'horaires d'ouverture prolongés du Learning Centre à Belval, alors que le FNR a, selon le ministre, assez de réserves et n'est pas ajusté. jh



Commerce VS chantiers



La lettre sur papier à entête de la ministre de la Famille, Corinne Cahen (DP) pour défendre le commerce dans la quartier de la gare avait fait grand bruit. Le voisin de son magasin de chaussures familial (Chaussures Léon), Gabriel Boisanté, co-exploitant entre autres de la brasserie Paname place de Paris (photo : TPC), vient appuyer ses revendications au niveau communal. Depuis que le socialiste a intégré le conseil communal de la capitale, il y a un mois (en remplacement de Marc Angel, parti au Parlement européen), il se fait le héraut de ses affaires et de celles de ses confrères. « Je leur parle beaucoup, dit-il à l'antenne de *RTL Radio* ce mardi, quarante pour cent d'entre eux sont à bout face au chantier. » Il demande, à côté des aides ponctuelles que proposent LuxTram (indemnisations) ou la Ville (comme notamment deux heures de parking gratuit), des allègements des charges pour les commerçants concernés. L'échevin CSV en charge du commerce, Serge Wilmes, quant à lui, accuse le ministre des Transports et des Infrastructures François Bausch (Déi Gréng) d'avoir « tué le commerce à la gare » (*Le Quotidien*, 26.02). jh

Ambitiöse Aktion

Nach dem Vorbild der Schweiz, wo im Juli 2019 Zigtausende auf die Straße gingen, sollen am 7. März auch Luxemburgs Frauen streiken, also die Arbeit niederlegen. Es geht um eine bessere Anerkennung und gerechte Verteilung und Bezahlung der Pflege- und Erziehungsarbeit, Aufgaben, die typischerweise Frauen zugeschoben werden. Am Place d'armes in Luxemburg-Stadt geht's los, die Frauen marschieren gemeinsam zu den Rotondes mit einer Pause am Parlament, wo sie ihre Forderungen verlesen werden. Dass die Plattform Internationaler Frauentag, ein Bündnis bestehend aus Gewerkschaften, Frauenorganisationen und politischen Gruppierungen, mit ihrer Aktion schon vor dem Start einen Nerv getroffen haben müssen, zeigen die (meist) männlichen Kommentare auf Facebook und RTL.lu: Die Frauen sollen sich mal nicht so haben, Männer würden auch belastet, in anderen Ländern hätten es Frauen noch schlechter. Wer sich schon einstimmen und besser verstehen will, wie die Ausbeutung weiblicher Care-Arbeit in der Arbeitswelt organisiert ist, lädt der OGBL an diesem Freitagabend um 18.30 Uhr zur Konferenz über den Putzsektor in die Räume der Angestelltenkammer, 2-4, rue Pierre Hentges in Luxemburg-Stadt ein. ik

Politique des médias

Diversité toute relative



Conférence de rédaction chez *reporter.lu* ce mercredi , rue du Saint-Esprit



josée hansen

Quand le gouvernement Bettel/Schneider/Braz I introduisait l'aide à la presse en-ligne, en mars 2018, il restait sept mois jusqu'aux prochaines législatives et la majorité sortante voulait s'assurer une bonne presse durant la campagne électorale. Car malgré toutes les promesses faites en public et en réunions, le Premier ministre, ministre des Médias et des Communications Xavier Bettel (DP) n'avait pas réussi à ficeler le texte pour la réforme de la loi sur la promotion de la presse écrite, inventée en 1976 sous Gaston Thorn (DP). Mike Koedinger, le fondateur et principal actionnaire du groupe de presse Maison Moderne, pourtant, grand militant pour cette réforme, afin que son empire « indépendant » profite aussi des subventions publiques, s'impatienta. D'où ce « mécanisme transitoire » introduit à la va-vite via « règlement du gouvernement en conseil », plusieurs fois amendé depuis. Cette aide a pour but de soutenir les éditeurs « qui remplissent des critères de qualité, de professionnalisme et de régularité de parution » et est accessible aussi bien aux *pure players*, qui ne sont donc que sur Internet, qu'aux maisons d'édition existantes qui développent une offre en-ligne indépendante.

L'aide peut atteindre 100 000 euros par an, à condition que les sites d'informations dépensent au moins le double (et gagnent donc 100 000 euros eux-mêmes), engagent au moins deux journalistes professionnels à plein temps et offrent au moins deux contributions originales par jour ouvrable. D'autres critères, comme le besoin de produire une information d'intérêt général dans les domaines politique, social, économique et culturel ou d'être susceptible de toucher l'ensemble de la population sont beaucoup plus malléables et visiblement plus difficiles à contrôler. Une commission présidée par un représentant du Service des médias (SMC, actuellement, il s'agit de Pierre Goerens) et composée de fonctionnaires et de représentants des médias (éditeur, journaliste, chercheur), analyse les demandes d'aides. Ses avis sont désormais accessibles sur le site *data.public.lu*.

On y apprend qu'en 2019, douze sites d'information recevaient cette aide, pour un total de 1,2 million d'euros. Et, au lieu de diversifier le paysage médiatique, il s'avère que l'argent revient à nouveau aux plus grands groupes de presse : Quatre sites, *wort.lu* en allemand et en français (qui cherche un nouveau nom), *wort.lu* en anglais (qui s'appelle désormais *Luxembourg Times*) et *contacto.lu* font partie du groupe Saint-Paul. Quatre autres sont directement (*tageblatt.lu*) ou indirectement, via ses participations dans Lumedica (*lequotidien.lu*) ou dans Edita (*lessentiel.lu* en français et en allemand), dans le giron d'Editpress. Et deux, *paperjam.lu* et *delano.lu*, appartiennent au groupe Maison Moderne.

L'aide à la presse en-ligne sert surtout les plus riches : Saint-Paul et Editpress en sont les plus gros bénéficiaires

Restent *worxx.lu*, petit journal hebdomadaire qui s'est lancé dans l'aventure en-ligne, et *reporter.lu*, seul *pure player* qui n'a pas de version *offline*. Les demandes du média économique *agefi.lu* et du site en luxembourgeoise *moien.lu* restent en suspens ; la première parce qu'elle ne remplit pas encore quatre des critères demandés, notamment l'emploi de deux journalistes pour le site, et la deuxième parce que, bien que *pure player* lui aussi, et même lancé avant *reporter.lu*, en été 2017, parce que la page ne génère pas assez de dépenses pour y avoir droit. En 2018, son bilan n'affiche que 80 000 euros.

« Bien sûr que nous nous sommes posé la question si nous allions demander cette aide », se souvient Christoph Bumb, gérant, fondateur et actionnaire (avec Laurence Bervard et Laurent Schmit) de *reporter.lu*. « Quand nous nous sommes lancés, en mars 2018, il n'y avait aucune perspective que nous recevions un jour de l'aide publique. D'ailleurs, nous pourrions aussi exister sans. » Aujourd'hui, le site a quelque 2 400 abonnés, qui paient 165 euros par an pour accéder au contenu électronique, sur le site ou l'application, soit un revenu garanti de quelque 400 000 euros. L'aide publique n'en constitue qu'un quart et le site n'a pas d'autres revenus (pas de publicité pour plus d'indépendance, c'était un engagement dans le manifeste du projet). L'aide toutefois est la bienvenue pour développer le site et pouvoir engager plus de journalistes – aujourd'hui, ils sont six rédacteurs à temps plein et une demie-tâche administrative – et la rédaction a déménagé de province vers l'hyper-centre (rue du Saint-Esprit). Même lorsque la grande réforme de l'aide à la presse viendra (selon les informations du *Land*, le projet de loi devrait pouvoir être déposé dans les prochaines semaines), réforme qui liera le soutien public au nombre de journalistes employés et plus au nombre de pages imprimées, « nous n'avons pas pour objectif de devenir un grand médium et débaucher à tour de bras. Nous voudrions plutôt utiliser cet argent pour mieux explorer les possibilités du journalisme en-ligne », explique Bumb. Actuellement, tous les articles du

site ont la même forme, une photo et beaucoup de texte ; seuls quelques *podcasts* jouent avec les possibilités de contenu audiovisuel.

Or, si le lecteur luxembourgeois a désormais toute la presse mondiale à portée de doigts, il ne faudrait pas comparer les sites d'informations autochtones aux grands *New Yorker*, *New York Times*, *Guardian*, *Washington Post* ou *Monde*, où les *desks online* comptent des dizaines de journalistes, photographes, caméramen et développeurs pour leurs reportages multi-médias. Au grand-duché, on aime à multiplier la même offre plutôt que de diversifier et d'approfondir, et ce avec très peu de moyens financiers et humains. Ce mercredi matin, quasi tous les sites recevant cette aide financière avaient exactement les mêmes histoires : les développements du Coronavirus, la neige, les malversations à la commune de Hesperange. Seuls le *Worxx*, *Reporter* et *Paperjam* firent exception en collant davantage à leurs profils spécifiques.

Pour Paul Peckels, le directeur général de Saint-Paul Luxembourg, le reproche de la multiplication du même contenu en plusieurs langues ne saurait valoir. « Nous voyons bien que nos différents sites ont des publics différents, précise-t-il : le site en allemand attire le même type de lecteurs que le *print*, même s'ils sont plus jeunes, alors que le site en français s'adresse davantage à un lectorat de frontaliers ». *Luxembourg Times* et *Contacto* quant à eux sont beaucoup plus ciblés. Chacun des sites a un autre modèle de financement, profitant du journal papier, avec un *paywall* (pour le site allemand) ou contenant plus d'annonces publicitaires. Mais Saint-Paul a les plus grandes rédactions du pays, une centaine de journalistes, ce qui lui permet de travailler plus librement, aussi en-ligne, où, concède Peckels, il y a encore un potentiel de développement de contenus multi-médias. Quelques expériences de reportages avec éléments vidéo ou richement illustrés ont prouvé l'attrait de la chose. Les chiffres du Cim belge (Centre d'information sur les médias) attestent le rôle de leaders aux sites de *RTL.lu*¹ (plus de 194 000 *browsers* uniques en un jour), devant *lessentiel.lu* (188 000 mercredi) et *wort.lu* (90 000)

« Nous n'etions pas demandeur d'une aide en-ligne », affirme aussi Jean-Lou Siweck, le directeur général d'Editpress. « Le *Tageblatt* en-ligne n'est pas fondamentalement différent du journal papier », même si aujourd'hui, le site du journal doit aussi générer du contenu exclusif, comme le prévoit le règlement. Le nouveau système informatique permet aux journalistes de décider en un clic vers quel support ils envoient leurs textes, à moyen terme, les deux devraient pouvoir être intégrés dans un média qui valorise ces synergies – l'avant-projet de la réforme ne parle

de la même forme, une photo et beaucoup de texte ; seuls quelques *podcasts* jouent avec les possibilités de contenu audiovisuel.

Or, si le lecteur luxembourgeois a désormais toute la presse mondiale à portée de doigts, il ne faudrait pas comparer les sites d'informations autochtones aux grands *New Yorker*, *New York Times*, *Guardian*, *Washington Post* ou *Monde*, où les *desks online* comptent des dizaines de journalistes, photographes, caméramen et développeurs pour leurs reportages multi-médias. Au grand-duché, on aime à multiplier la même offre plutôt que de diversifier et d'approfondir, et ce avec très peu de moyens financiers et humains. Ce mercredi matin, quasi tous les sites recevant cette aide financière avaient exactement les mêmes histoires : les développements du Coronavirus, la neige, les malversations à la commune de Hesperange. Seuls le *Worxx*, *Reporter* et *Paperjam* firent exception en collant davantage à leurs profils spécifiques.

Pour Paul Peckels, le directeur général de Saint-Paul Luxembourg, le reproche de la multiplication du même contenu en plusieurs langues ne saurait valoir. « Nous voyons bien que nos différents sites ont des publics différents, précise-t-il : le site en allemand attire le même type de lecteurs que le *print*, même s'ils sont plus jeunes, alors que le site en français s'adresse davantage à un lectorat de frontaliers ». *Luxembourg Times* et *Contacto* quant à eux sont beaucoup plus ciblés. Chacun des sites a un autre modèle de financement, profitant du journal papier, avec un *paywall* (pour le site allemand) ou contenant plus d'annonces publicitaires. Mais Saint-Paul a les plus grandes rédactions du pays, une centaine de journalistes, ce qui lui permet de travailler plus librement, aussi en-ligne, où, concède Peckels, il y a encore un potentiel de développement de contenus multi-médias. Quelques expériences de reportages avec éléments vidéo ou richement illustrés ont prouvé l'attrait de la chose. Les chiffres du Cim belge (Centre d'information sur les médias) attestent le rôle de leaders aux sites de *RTL.lu*¹ (plus de 194 000 *browsers* uniques en un jour), devant *lessentiel.lu* (188 000 mercredi) et *wort.lu* (90 000)

« Nous n'etions pas demandeur d'une aide en-ligne », affirme aussi Jean-Lou Siweck, le directeur général d'Editpress. « Le *Tageblatt* en-ligne n'est pas fondamentalement différent du journal papier », même si aujourd'hui, le site du journal doit aussi générer du contenu exclusif, comme le prévoit le règlement. Le nouveau système informatique permet aux journalistes de décider en un clic vers quel support ils envoient leurs textes, à moyen terme, les deux devraient pouvoir être intégrés dans un média qui valorise ces synergies – l'avant-projet de la réforme ne parle

de la même forme, une photo et beaucoup de texte ; seuls quelques *podcasts* jouent avec les possibilités de contenu audiovisuel.

Or, si le lecteur luxembourgeois a désormais toute la presse mondiale à portée de doigts, il ne faudrait pas comparer les sites d'informations autochtones aux grands *New Yorker*, *New York Times*, *Guardian*, *Washington Post* ou *Monde*, où les *desks online* comptent des dizaines de journalistes, photographes, caméramen et développeurs pour leurs reportages multi-médias. Au grand-duché, on aime à multiplier la même offre plutôt que de diversifier et d'approfondir, et ce avec très peu de moyens financiers et humains. Ce mercredi matin, quasi tous les sites recevant cette aide financière avaient exactement les mêmes histoires : les développements du Coronavirus, la neige, les malversations à la commune de Hesperange. Seuls le *Worxx*, *Reporter* et *Paperjam* firent exception en collant davantage à leurs profils spécifiques.

Die DP wollte noch 2009 in ihrem Wahlprogramm stramm neoliberal das „Kosten-deckungsprinzip schrittweise zur Regel machen“: Staatsbürger sollten zu Kunden werden, staatliche Dienstleistungen mindestens kosten, was ihre Herstellung verlangt. Wer sie sich nicht leisten kann, hat Pech. Werden staatliche Dienstleistungen nach dem Kostendeckungsprinzip lukrativ, sind sie leicht zu privatisieren. Die DP verlor 2009 die Wahlen.

Nun führen DP, LSAP und Grüne am Wochenende das absolute Gegenteil des Kosten-deckungsprinzips ein: Aus einer warenförmigen Dienstleistung wird ein reines öffentliches Gut. Bus oder Bahn zu fahren wird zu einem Gemeingut wie die Benutzung von Bürgersteigen und Straßenlaternen. Das ist keine Kleinigkeit. Denn im Sektor arbeiten mehr als 8 000 Beschäftigte, um jährlich 100 Millionen Leute herumzufahren. Und eine Rückkehr zu den Fahrkarten wird in aller Zukunft politisch heikel.

sivement pour le site – ce qui va du résumé d'une question parlementaire à la critique de cinéma. Le règlement interdisant que ce contenu soit repris en version papier, des abonnés fidèles (et payants) sont vexés de ne pas avoir toute l'offre dans leur journal, alors que les internautes ont accès à tout le contenu du papier sur le site – gratuitement. Ils se demandent alors pourquoi payer encore un abonnement, même si la coopérative qu'est le *Worxx* les voit plutôt comme mécènes que comme des clients.

¹ RTL recevant jusqu'à dix millions d'euros de soutien annuel à partir de 2021 pour le financement de ses missions de service public à la télévision, la chaîne n'a pas soumis de demande supplémentaire d'aides pour la presse en-ligne.

Zufallsgespräch mit dem Mann in der Eisenbahn

Ein Land fährt schwarz

Romain Hilgert

Vor zwei Jahren versprach die Firma TNS-Ilres der CSV, die Kammerwahlen zu gewinnen. Also musste sich die DP von ihren Steuererhöhungen und Sparmaßnahmen der Vorjahre freikaufen. Das Wahlgesetz von 1892 untersagte, Wähler mit kostenlosen Mahlzeiten zu locken. Da versprach der DP-Programmkongress den Wählern kostenlose Bus- und Bahnfahrten.

Der Gratistransport ist eine Sternstunde des politischen Opportunismus

Den Grund zur Einführung des Gratistransports wollte die DP nicht öffentlich eingestehen. Deshalb rätseln DP, LSAP und Grüne bis heute, ob der Gratistransport den Wählern die Autos ausreden, das Klima verbessern, arme Familien entlasten oder das Großherzogtum als Steuerparadies mit Herz vorführen soll. Den Leuten reicht, dass etwas nichts mehr kostet. Und Marktversagen bei der täglichen Zu- und Abfuhr von 450 000 Arbeitskräften darf niemand zugeben.

Die anderen Parteien fühlten sich im Juli 2018 überrumpelt und warfen der DP „Populismus“ vor. Das ist ein Schimpfwort für die Unsitte, in Geldangelegenheiten auf das Wahlvolk zu hören statt auf die Europäische Zentralbank. Dann schrieben sie den Gratistransport hastig in ihre eigenen Programme, anschließend ins Koalitionsabkommen.

Die ersten Gegner des Gratistransports waren Geschäftsleute in der DP, die bestenfalls TGV fahren. Sie befürchteten, dass der Staat ihre hart erarbeiteten Steuergelder umverteilen werde, um ihren Verkäuferinnen und Lagerarbeitern kostenlose Bahnfahrten zu finanzieren. Grüne Verkehrstechnokraten waren sauer, weil die Regierung etwas beschloss, ohne auf ihr Expertenwissen zu hören. Sie wollen das unreife Volk lieber mit Fahrkarten und Steuern erziehen. Sie stehen nie im Bioladen neben Leuten, für die 220 oder 440 Euro für ein Jahresabonnement viel Geld ist.

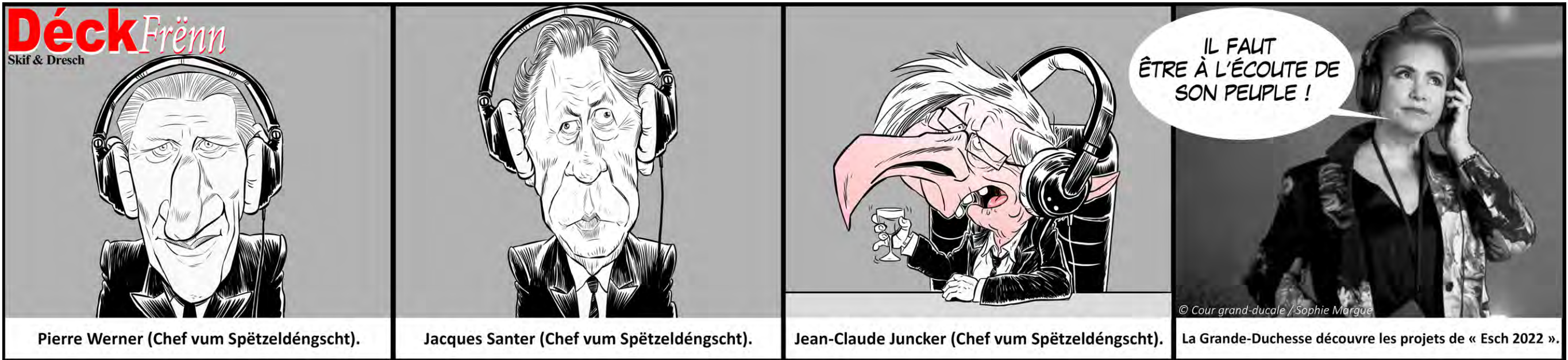
Die Gewerkschaften befürchteten Arbeitsplatzabbau, wenn keine Fahrkartenverkäufer und Kontrolleure mehr benötigt werden. Einige zum Wochenmarkt fahrende Rentner und rechte Gewerkschafter wollten Obdachlosen den kostenlosen Zutritt zur schmucknen Straßenbahn verwehren. Denn auch bei klirrender Kälte müsse der Gratistransport fürs Transportieren gelten, nicht fürs Aufwärmen.

Die DP wollte noch 2009 in ihrem Wahlprogramm stramm neoliberal das „Kosten-deckungsprinzip schrittweise zur Regel machen“: Staatsbürger sollten zu Kunden werden, staatliche Dienstleistungen mindestens kosten, was ihre Herstellung verlangt. Wer sie sich nicht leisten kann, hat Pech. Werden staatliche Dienstleistungen nach dem Kostendeckungsprinzip lukrativ, sind sie leicht zu privatisieren. Die DP verlor 2009 die Wahlen.

Nun führen DP, LSAP und Grüne am Wochenende das absolute Gegenteil des Kosten-deckungsprinzips ein: Aus einer warenförmigen Dienstleistung wird ein reines öffentliches Gut. Bus oder Bahn zu fahren wird zu einem Gemeingut wie die Benutzung von Bürgersteigen und Straßenlaternen. Das ist keine Kleinigkeit. Denn im Sektor arbeiten mehr als 8 000 Beschäftigte, um jährlich 100 Millionen Leute herumzufahren. Und eine Rückkehr zu den Fahrkarten wird in aller Zukunft politisch heikel.

d'ailleurs plus de « médias », mais de « marques ». Le grand défi de la presse classique est de faire le chemin inverse de ce qu'on fait les *pure players* : là où les journaux furent tellement émerveillés des possibilités d'internet qu'ils y balancèrent un maximum de contenu gratuitement, ils doivent maintenant convaincre leurs lecteurs de payer pour le contenu, quel que soit le support.

« Pour nous, *Internet* et *Paywall* sont tout simplement incompatibles », juge par contre Richard Graf, gérant de l'hebdomadaire écolo *Worxx*, qui profite de la mesure d'aide publique pour développer son site internet. Désormais, deux personnes de la rédaction, qui a été renforcée, publient des articles exclu-



Endlich erwachsen

Die Regierung bemüht sich, die Rechte von Kindern zu stärken. Es gibt ermutigende Fortschritte, aber auch mehr Kinderarmut

Ines Kurschat

Das übergeordnete Kindeswohl sei handlungsleitend für das Ombudsrechtskomitee für Kinderrechte und wird es auch für den neuen Kinderrechtsbeauftragten sein. Das unterstrich die Abgeordnete und Berichterstatterin Carole Hartmann (DP) bei der Anhörung in der Chamber zur Reform des ORK vor zwei Wochen. Künftig soll, statt eines Komitees, ein/e Kinderbeauftragte plus ein Team von MitarbeiterInnen „mit dem Finger auf das zeigen, was noch nicht so klappt“ und sich für die Interessen der Kinder in diesem Land einsetzen – so wie es in der Kinderrechtskonvention der Vereinten Nationen, die Luxemburg ratifiziert hat, in Artikel 3 vorgesehen ist. Der Kinderbeauftragte René Schlechter nimmt heute schon Beschwerden entgegen und gibt Empfehlungen ab, wenn er systematische Kinderrechtsverletzungen bemerkt. 129 neue Fälle hat das ORK 2019 behandelt, rund 250 Kinder und Jugendliche waren darin involviert.

Mit der Reform bekommt der oder die Kinderrechtsbeauftragte nicht nur mehr Ressourcen, das begleitende Expertenteam wird von drei auf sechs verdoppelt und der gesamte Dienst soll in neue Räume in der Arler Straße ziehen. Dann wird endlich Platz sein für die vielen Kartons, die sich derzeit in dem engen Lokal am Boulevard d'Avranche stapeln. Auch hat der/die Kinderrechtsbeauftragte künftig mehr Geld zur Verfügung, das Budget wird von heute auf angehoben, um künftig mit vier Arbeitsbereichen funktionieren zu können: Neben der juristischen Beratung und der Ausarbeitung von Gutachten zu Gesetzestexten, die Kinder und ihre Familien betreffen, der Fallbearbeitung und der Verwaltung, will der Kinderrechtsbeauftragte künftig sein Profil nach außen schärfen. „Das ha-

Viele Jugendliche in Not stammen aus armen Elternhäusern. Umso alarmierender, dass die Kinderarmut im reichen Luxemburg weiter steigt

ben wir bisher nicht so gemacht“, gibt Schlechter zu. Er selbst wird zum Herbst in den Ruhestand gehen, die Reform war sein Herzensprojekt.

Für die Kinder in diesem Land ist das erst recht ein Fortschritt. 18 Jahre, sozusagen mit der eigenen Volljährigkeit, erhält die Anlaufstelle die notwendigen Mittel, um sich stärker noch als bisher für Kinder einsetzen zu können – dies losgelöst von der Regierung. Ernann wird die neue Beauftragte von der Abgeordnetenkommission und ihr, also den Bürgern, muss sie auch Rechenschaft ablegen. „Das erlaubt dem Ombudsman, seine Aufgaben in voller Unabhängigkeit von der Exekutive zu erfüllen“, hatte Berichterstatterin Hartmann betont, etwas das auch Françoise Hetto-Gaasch von der CSV ausdrücklich begrüßte.

In der Reform steckt noch mehr: Beim Ombudsman beschweren dürfen sich künftig nicht nur Kinder und Jugendliche sowie deren sorgeberechtigten Eltern. Entgegen dem Vorschlag vom Erziehungsministerium, dem das ORK bislang unterstellt war, wurde das Beschwerderecht auf alle Angehörigen und Dritte erweitert: Haben sie einen begründeten Verdacht, die Rechte eines Kindes würden verletzt, können sie sich an die Ombudsstelle wenden – ohne selbst sorgeberechtigt sein zu müssen. Gibt es konkrete Verdachtsmomente kann der Kinderrechtsbeauftragte zudem von sich aus aktiv werden. Um diesen Punkt war gerungen worden; der Staatsrat hatte für ein restriktives Initiativrecht nach französischem Vorbild plädiert. Die Regierungsmehrheit hat aber, mit Unterstützung von CSV und déi Lénk, sich für eine weite Auslegung entschieden.

Die Stärkung des ORK ist nicht der einzige Moment, der Kinderrechtsexperten derzeit optimistisch in die

Zukunft schauen lässt: In den vergangenen Jahren haben sich die Rechte von Kindern und Jugendlicher deutlich verbessert: beispielsweise durch die Einführung eines Kinderanwalts. Der Rechtsbeistand steht Kindern vor Gericht und auch in schwierigen Scheidungsfällen zur Seite und soll seinen Interessen Gehör verschaffen. Mit dem neuen Scheidungsrecht kam das gemeinsame Sorgerecht und die explizite Aufforderung an die Justiz, die Wünsche und Bedürfnisse des Kindes zu hören und sie in die Entscheidung einzubeziehen.

Gestärkt werden sollen die Rechte von Luxemburgs Kindern und Jugendlichen auch mit der Reform des Jugendschutzgesetzes von 1991, die nach langem Hin und Her zwischen Justizbehörden und Sozialsektor endlich auf den Schienen ist. Justizministerin Sam Tanson (Déi Gréng), die sich von der internationalen Jugendrechtsexpertin Renate Winter beraten lässt, hat entschieden: Es wird zwei Texte geben; einen, der den Jugendschutz und insbesondere die Schutzmaßnahmen für Kinder in Not regeln soll. Und einen zweiten, der sich an Jugendliche und Heranwachsende wendet, die straffällig geworden sind. Dann soll ein für alle Mal verbindlich geregelt werden, dass Minderjährige nicht in ein Erwachsenengefängnis eingesperrt werden dürfen.

Konfliktfrei ist der Prozess nicht, aber Insider sind optimistisch, dass mit etwas Fingerspitzengefühl am Ende ein Text stehen könnte, mit dem Luxemburg zu den fortschrittlichen EU-Ländern in Sachen Kinderrechte aufschließen wird. Teilnehmer der Beratungen zwischen Ministerin Tanson, Renate Winter und Vertretern der Jugendgerichtsbarkeit berichteten anschließend, „auf allen Seiten herrscht mehrheitlich die Einsicht, dass es klarere Rechtsgarantien braucht“.

Ein wichtige Änderung betrifft das elterliche Sorgerecht: Bisher war mit der gerichtlichen Einweisung in ein Erziehungsheim oder in die Jugendpsychiatrie der automatische Transfer des elterlichen Sorgerechts an die Institution verbunden. Die paternalistische Regelung ist in der Form einzigartig in Westeuropa und wird, neben der Einsperpraxis von Minderjährigen seit Jahren von Rechtsexperten kritisiert, denn sie führt zu vielen Spannungen in ohnehin belasteten und oftmals auch benachteiligten Familien. Es sind Familien- und Kinderpsychologen wie Gilbert Pregno, die über Jahre (vergeblich) darauf hinwiesen, dass der automatische Entzug gegen elterliche Grundrechte verstößt: Eltern haben das prinzipiell Recht und die Pflicht für das Kind verantwortungsvolle Lebensentscheidungen zu treffen; zumal, wenn sie sich nichts zuschulden haben kommen lassen. Geradeso wie Kinder ein Recht auf Kontakt zu ihren Eltern haben; außer bei Gefahr fürs Kindeswohl, also bei Missbrauch, Misshandlung oder Vernachlässigung ist der Entzug des Sorgerechts durch ein Gericht gerechtfertigt, muss aber genau begründet werden.

Doch mit einer Gesetzesänderung allein wird es nicht getan sein, um die oftmals paternalistische bevormundende Praxis in Justiz und in den Institutionen dauerhaft zu verändern. Als der damalige Justizminister Félix Braz (Déi Gréng) seinen Entwurf zu einem neuen Jugendschutz vorstellte, äußerten sich viele Pädagogen und Erzieher besorgt, weil sie schwierige Eltern fürchteten. Tatsächlich ist die Zusammenarbeit mit Eltern nicht immer einfach, vor allem wenn sie sich nicht verstanden fühlen und eine Entscheidung für ungerechtfertigt halten oder aus anderen Gründen nicht nachvollziehen können. „Um den Sektor darauf vorzubereiten, wäre es gut, beste Praktiken und funktionierende Modelle zu zeigen“, schlägt Gilbert Pregno gegenüber dem *Land* vor. Weiterbildungen in der Zusammenarbeit werden heute bereits angeboten. Außerdem: „Wenn es in anderen Ländern geht, warum sollte es in Luxemburg nicht gehen?“, fragt Schlechters juristische Beraterin Françoise Gillen.

Bleibt ein legislativer Baustein, den Kinderrechtler ebenfalls seit Jahren fordern, der bislang fehlt: die Einschreibung der Kinderrechte in die Verfassung. „Wir wissen nicht, woran wir mit der Forderung sind“, bedauert René Schlechter. Seine Hoffnung: Dass mit dem Brachliegen der Verfassungsreform das Anliegen, Kinderrechte verfassungsrechtlich zu verankern, neu geprüft werde, so wie das derzeit in Deutschland der Fall ist. Warum das wichtig sei? Die in der UN-Konvention verbrieften Rechte sind längst nicht immer Realität, auch in Luxemburg nicht. Das Züchtigungsverbot wurde zwar im Jugendhilfegesetz verankert. Aber weder sieht das Strafen für den/diejenigen vor, der/die sein Kind schlägt, noch gibt es bislang Untersuchungen, wie viele Kinder daheim von ihren Eltern geschlagen werden. Vielleicht kann die neue Jugendstudie der Uni Luxemburg zur Erhellung beitragen. Als in Oberösterreich nach fast 20 Jahren Gewaltschutzgesetz Wissenschaftler Schüler dazu befragten, antwortete immerhin fast die Hälfte der Befragten, dass sie in der Familie regelmäßig geschlagen würde, wobei die Watsch'n, wie die Ohrfeige euphemistisch heißt, die am häufigsten berichtete Form elterlicher Gewalt war. In Luxemburg hilft ein Leitfaden Lehrern, Familienangehörigen und anderen Missbrauch und Misshandlung besser zu erkennen und nennt Behörden, bei denen sich ZeugInnen melden können; im Rahmen der neuen Opferambulanz dokumentieren Mediziner und PsychologInnen Spuren physischer und psychischer Gewalt.

Doch die besten Gesetze helfen nicht gegen die sich immer weiter öffnende Schere zwischen Arm und Reich, die insbesondere Kinder trifft, daran erinnerte die Grüne Josée Lorsché in ihrer Rede vor dem Parlament. Mit 20 Prozent liegt die Armutsrisiko für Kinder im reichen Luxemburg beschämend hoch. Armut aber, das zeigen Studien, ist oft die Ursache für sozial auffälliges Verhalten bis hin zur Straffälligkeit. Wer Kinder und Jugendliche schützen und ihnen helfen will, Perspektiven für eine aussichtsreiche Zukunft zu entwickeln, sollte ihnen also zuallererst ein menschenwürdiges Leben ermöglichen.



Jugend im freien Fall? Manche Behörden tun sich noch schwer damit, Kindern und Jugendlichen (und ihren Angehörigen) zuzuhören und in sie betreffende Maßnahmen einzubinden

Deutschland und der Rechtsextremismus

In der Mitte



Hanau ist ein beschauliches Städtchen im Rhein-Main-Gebiet

Martin Theobald, Berlin

Die Stadt Hanau ist deutsches Mittelmaß. Im Speckgürtel von Frankfurt am Main gelegen. Knapp 100 000 Einwohner. Mit den Gebrüdern Grimm verbandelt. Im Zweiten Weltkrieg weitgehend zerstört, anschließend wieder aufgebaut. Hier, in dieser hessischen Beschaulichkeit, passierte am Abend des vergangenen Mittwochs genau das, was viele seit Jahren befürchtet haben: Ein Rechtsextremist verübt Terrorakte, bei denen neun Menschen sterben, die von ihm zuvor als nicht-deutsch ausgewählt, wenn nicht gar „selektiert“ wurden. Der Täter ist ein 43-jähriger Deutscher, der laut Polizeiangaben ein Bekennergervideo und -schreiben im Internet veröffentlicht hat, das Verschwörungstheorien, rechtsextremistische und rassistische Parolen enthält.

Und es kam einem politischen Reflex gleich, dass wenige Stunden – nachdem der Generalbundesanwalt Peter Frank erklärt hatte, dass die Morde von Hanau mutmaßlich auf das Konto eines Täters mit rassistischer, rechtsextremistischer Gesinnung gingen – Sprecherinnen und Vertreter von CDU, FDP, Grünen, Linken und SPD einen Zusammenhang mit der AfD herstellten. Annegret Kramp-Karrenbauer, Noch-Chefin der Union, forderte etwa, „dass es keine Zusammenarbeit mit der Partei geben darf, die zum Teil Rechtsextreme, ja ich sage auch ganz bewusst ‚Nazis‘ in ihren eigenen Reihen duldet.“ Lars Klingbeil, Generalsekretär der Sozialdemokraten, bezeichnete die AfD als „politischen Arm der extremen Rechten“, der nun endlich vom Verfassungsschutz beobachtet werden müsse. Selbstredend wies die AfD umgehend alle Schuld von sich: „Ich finde es schäbig, eine solche Tat zu instrumentalisieren“, so Alexander Gauland, AfD-Fraktionschef im Bundestag, der kaum davor zurückschreckt, Morde von nicht-deutschen Tätern zu eigenen Zwecken zu instrumentalisieren.

Die gegenwärtigen Radikalisierungsprozesse in westlichen Gesellschaften sind ein komplexer Prozess, die ihre Wurzeln in der technischen Modernisierung durch Digitalisierung und Globalisierung haben. Der technischen Avantgarde steht ein gesellschaftlicher Roll-Back der zunehmenden Anzahl von Menschen entgegen, die sich als von der technischen, ökonomischen und gesellschaftlichen Entwicklung abgehängt betrachten und sich an Traditionen klammern, nach Gründen und Rechtfertigungen suchen, die oftmals in Hass münden. In Bezug auf die zunehmende Hasskriminalität in Deutschland wie auch

Gesellschaft und Politik debattieren nun die Verantwortung der AfD für die Morde von Hanau

in anderen westlichen Ländern zeigt sich, dass dies nicht zufällig mit dem Erstarken von rechten Parteien einhergeht. „Rassistische Stimmungen, wie sie die AfD erzeugt, verstärkt die Gefahr von rassistischer Gewalt und Terror und die Angst bei Betroffenen. Die AfD stellt Personengruppen als Bedrohung dar, was gewalttätige Einzelpersonen oder Gruppen dann aufnehmen können, um Sündenböcke, legitime Ziele und einen Sinn für Aggressionen zu finden“, beschreibt der Soziologe Matthias Quent einen Radikalisierungsprozess. „Insofern trägt die AfD eine gesellschaftliche Verantwortung, aber der Rassismus reicht auch über diese Partei hinaus.“

Gesellschaft und Politik in Deutschland debattieren nun die Rolle, die Schuld und die Verantwortung der AfD für die Morde von Hanau. Bisher ist nicht ersichtlich, dass der Attentäter irgendeine direkte Verbindung zu der rechten Partei ist. So wird in seinem Bekennerschreiben die AfD nicht direkt erwähnt. „Von einer Schuld im juristischen Sinne kann man natürlich nicht sprechen“, erklärte etwa der Carsten Koschmieder, Parteienforscher an der Freien Universität Berlin, gegenüber der ARD. „Aber es ist natürlich schon klar, dass die AfD und was einzelne Politiker der Partei sagen, mit dazu beiträgt, dass es solche Taten gibt.“ Sei es, dass der AfD-Rechtsaußen Björn Höcke einen „großen Bevölkerungsaustausch“ unterstellten, dass also die Deutschen durch Einwanderung in ihrer Existenz bedroht seien. Anklänge daran finden sich etwa im Bekennerschreiben des Täters von Hanau. Darin heißt es etwa, „dass das deutsche Volk degeneriert, weil zu viele Leute einen deutschen Pass haben, die gar keine reinrassigen Deutschen sind.“

Es ist Konsens, dass die AfD in den vergangenen Jahren die Grenzen des Sagbaren verschoben – oder wie es Gauland ausdrückte: „den Korridor des Sagbaren ausgeweitet“ – hat. Doch dies trifft nicht nur auf die politische, sondern auch auf die gesellschaftliche Debatte zu, wenn etwa deutsche Leitmedien wie die Tageszeitung Die Welt den Polemiken des Bloggers „Don Alphonso“ Leserschaft bietet. Zwei Tage vor dem Terroranschlag von Hanau veröffentlichte der Autor einen Beitrag unter dem Titel „Leitkulturorgie nach den kulturmarxistischen Merckelpartys“, den der Rechtsextremismus-Forscher Clemens Heni zusammenfasst: „Sex und Gewalt, Minderwertigkeitskomplexe und die psychotische Liebe zur Masse waren noch immer die Ingredienzien faschistischer Bewegungen. Ein Nazi ist feige und [ist] nur ein Nazi in der Masse oder mit einer geladenen Waffe in der Hand.“ In seinem als „Manifest“ betitelten Bekennerschreiben erachtet der Attentäter von Hanau einen riesigen Völkermord für sinnvoll.

Nach den Attentaten von Hanau, dem Anschlag auf die Synagoge in Halle, dem Mord am Kasseler Regierungspräsidenten Walter Lübcke, der Mord- und Anschlagsserie der NSU dauerte es lange, bis die Verantwortlichen in Politik und Gesellschaft diese Untaten als Terror einordneten. Es ist Fakt, dass Verfassungsschutz und Polizei lange Zeit auf dem rechten Auge blind waren, es so den Rechten sogar ermöglichten staatliche Organe zu unterwandern, wie es die Anfang des Monats ausgehobene Terrorzelle offenbarte. Es ist jedoch auch eine Illusion zu glauben, dass Sicherheitsapparate des Staates jedweden Terrorismus verhindern können. Die Möglichkeiten dieser Institutionen sind in einer Demokratie begrenzt. Nicht alle Täter verhalten sich auffällig, sondern tauchen in der Anonymität der Masse und des Internets unter, beginnen sich im „stillen Kämmerlein“ zu radikalisieren – ohne dass die Umwelt dies bemerkt. Ein Überwachungsstaat Orwellschen Ausmaßes zu etablieren, verstößt gegen das Freiheitsdenken einer Demokratie. Sie muss sich mit einem wehrhaften Rechtsstaat gegen die Aushöhlung von Innen wehren. Als Andreas Galau von der AfD, Vizepräsident im brandenburgischen Landtag, Anfang der Woche eine von Abgeordneten beantragte Aktuelle Stunde zum Rechtsterrorismus, verhinderte, wies ihn das Brandenburgische Verfassungsgericht in die Schranken.

Die Türkei und die Gezi-Protteste

Racheakt

Cem Sey, Berlin

In der Welt des türkischen Autokraten Recep Tayyip Erdogan wurden in den vergangenen Tagen merkwürdige Entwicklungen beobachtet. Mehrere Oppositionelle, denen Aufstand gegen die Regierung vorgeworfen wurde, wurden von einem Gericht überraschend freigesprochen, obwohl es eigentlich ein Schauprozess werden sollte. Zwei Ereignisse deuten darauf hin, dass da ein Fehler geschehen war: Das Symbol des Prozesses, der türkische Unternehmer Osman Kavala, wurde gleich wieder verhaftet. Und gleich nach der Urteilsverkündung wurden Ermittlungen gegen die Richter eingeleitet.

Der Rechtsstaat in der Türkei wurde wenige Monate nach den Gezi-Protesten faktisch abgeschafft

Aber der Reihe nach: Im Juni 2013 war die Stimmung der türkischen Bevölkerung gekippt. Als die Polizei in Istanbul gegen Umweltaktivistinnen mit Gewalt vorging, strömten mehrere Hunderttausende in der Metropole unerwartet zum zentralen Taksim-Platz. Sie hatten sich auch nicht von der Gewalt der Staatsmacht beeindrucken lassen und demonstrierten wochenlang – überwiegend friedlich. Millionen solidarisierten sich mit den Protestierenden. Sieben Menschen mussten durch Polizei Kugeln und Geschosse ihr Leben lassen, mehrere Tausend Menschen wurden verletzt. Die Tage haben unter dem Namen „Gezi-Proteste“ internationale Berühmtheit erlangt.

Die Proteste ebten Anfang Juli wieder ab, aber Erdogan war zutiefst beleidigt. Die Bevölkerung würde doch nicht freiwillig gegen seine makellose Politik auf die Straße gehen. So dachten zumindest er und seine Weggenossen. Erdogan hat diese Tage nie vergessen – das ist nicht seine Art. So kam es, dass vor zweieinhalb Jahren Osman Kavala verhaftet wurde. Kavala, ein fortschrittlicher Mann, der von seinem Vater ein großes Unternehmen geerbt hatte, ist in der Türkei bekannt für seine Unterstützung vieler moderner Projekte. Es geht dabei hauptsächlich um Umweltprojekte, um Rechte der Minderheiten oder der Frauen. Seine Unterstützung ist nicht nur finanziell. Kavala legt oft und gerne selber Hand an.

Kavala hatte in 2013 auf Nachfrage der Diplomaten verschiedener Länder die Gezi-Proteste analysiert. Fünf Jahre später, in 2018 warfen ihm Erdogan-treue Staatsanwälte deshalb vor, die Gezi-Proteste aus langer Hand geplant und geleitet zu haben. Angeblich habe Kavala auf Anweisung von George Soros gehandelt, ein US-amerikanischer Multimillionär, dem sein Judentum und sein Reichtum nicht nur in der Türkei vorgeworfen werden. Belastbare Beweise hatten Erdogans Handlanger keine. Nur Aussagen von zweifelhaften Kronzeugen, die juristisch ebenfalls belanglos waren. Dennoch musste Kavala 26 Monate in Einzelhaft verbringen.

Es müsste also als normal angesehen werden, dass Kavala und die anderen Angeklagten freigesprochen wurden. Dennoch war es eine Sensation. Denn der Rechtsstaat in der Türkei wurde wenige Monate nach den Gezi-Protesten, im Dezember 2013, als Ergebnis des Machkampfs zwischen Erdogan und den Anhängern des islamischen Geistlichen Fethullah Gülen faktisch abgeschafft.

Der Freispruch Kavalas löste unter Regimegegnern ein Freudentaumel aus. Er selber hatte aber nichts davon. Denn er wurde nicht einmal richtig freigelassen, sondern mit einem Gefängnistransporter zur Staatsanwaltschaft gebracht, um sofort erneut verhaftet zu werden. Diesmal wird ihm Komplizenschaft mit den Putschisten vorgeworfen. Er habe am Tag des Putschversuchs mit CIA-Agenten telefoniert. Gemeint ist Henri Barkey, ein US-amerikanischer Türkei-Experte, der auch bei Veranstaltungen des US-Geheimdienstes sprach. Barkey und der ehemalige CIA-Funktionär Graham Fuller, werden in der Türkei als Strippenzieher des Putschversuchs mit Haftbefehl gesucht. Dass Kavala sagt, er kenne Barkey gar nicht, interessiert die Schurken des Autokraten nicht.

Alle wussten, wer hinter der erneuten Verhaftung steckt: Staatspräsident Erdogan persönlich. Das verheimlichte er auch nicht. Einen Tag nach dem Freispruch sagte er: „Es war kein unschuldiger Aufstand.“ Gemeint waren die Gezi-Proteste. „Im Hintergrund sind Typen, wie Soros, die andere Länder ins Chaos stürzen wollen. Dessen bekannte Handlanger in der Türkei waren im Gefängnis. Sie versuchten, ihn mit einem Trick freizusprechen.“ Wer diesen vermeintlichen Versuch gewagt hatte, war auch klar: die drei Richter des Prozesses. Prompt wurden Ermittlungen gegen die drei eingeleitet. Kaum jemand zweifelt, dass die Ermittlungen mit einem Schuldspruch und womöglich mit der Verhaftung der Richter enden werden.

Eines der Sprachrohre Erdogans bereitete die Bevölkerung vergangene Woche darauf vor. Die regierungstreue Zeitung *Yeni Safak* berichtete, der Vorsitzende des Gerichts, Galip Mehmet Perk, habe mit zwei Mobiltelefonen über 200 Fetö-Mitglieder kontaktiert. Das türkische Regime erachtet Gülen-Anhänger als Terroristen und spricht von einem bisher imaginären Terrororganisation Fetö. Außerdem habe Perk, laut *Yeni Safak*, seinen Namen von Kalo zu Galip geändert. Damit wird wohl beabsichtigt, den Eindruck zu erwecken, hinter der vermeintlichen Verschwörung gegen Erdogan steckten auch Kurden und andere ethnische Minderheiten.

d’Land méi mobil

Désormais, les abonnés peuvent lire le Lëtzebuerger Land sur leurs iPad et iPhone, ainsi que sur leurs portables et tablettes pourvus du système d’exploitation Android. Il suffit de télécharger l’application dans l’App Store de Apple ou dans le Play Store de Google.

www.land.lu



.....

20

ticker

.....

Hasta la revolución

Le nouveau ministre de l'Économie Franz Fayot (LSAP – canal socialiste) a reçu pour la première fois lundi les représentants du patronat, à savoir le président et le directeur de l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL), Nicolas Buck et Jean-Paul Olinger (photo : SIP). L'événement était attendu après le départ du prédécesseur (LSAP – canal libéral) sous les applaudissements des chefs d'entreprises lors du nouvel an de l'UEL à Luxexpo en janvier. Le gouvernement a communiqué lundi de manière pudique sur l'une des pierres d'achoppement, à savoir le débat croissance *versus* respect de l'environnement (puisque la pratique tend à opposer les concepts) : « Les discussions ont porté sur les défis auxquels les entreprises luxembourgeoises sont confrontées, notamment en termes de digitalisation, de modèles économiques circulaires et de protection de l'environnement. Le ministre de l'Économie et l'UEL entament ainsi une collaboration constructive et agiront de consort en ligne avec le développement continu d'une économie compétitive et respectueuse des ressources. » Les questions de fiscalité sont, elles, restées au placard. Ce qui n'empêche pas Nicolas Buck, contacté après l'entrevue, d'ironiser : « Si on part du principe que les entrepreneurs sont les révolutionnaires de l'économie, je pense que nous allons bien travailler avec Franz Fayot ». Et de poursuivre : « À nous de lui donner une image différente de l'économie qu'il trouvera chez Polyani (économiste hongrois qui a théorisé un socialisme pouvant cohabiter avec une économie de marché bien encadrée, ndlr) ou Piketty (économiste français qui milite pour une réduction des inégalités via davantage de progressivité de l'impôt, ndlr). L'économie, ce n'est pas seulement des revenus qui peuvent être inégaux, c'est aussi l'ascension sociale par le travail ». L'ancien président de la Fedil et toujours patron d'entreprise de l'édition financière (Sequoia) conclut avec un peu de pommade en soulignant la « faculté d'écoute et la volonté d'écoute » de son interlocuteur. Interrogé sur une éventuelle rencontre avec Franz Fayot, qui l'avait vilipendé sur son blog en 2013 dans le cadre des élections législatives, Luc Frieden (CSV), ancien ministre de la Justice puis des Finances

aujourd'hui président de la Chambre de commerce, reste on ne peut plus factuel : « Il nous rendra visite à la Chambre de commerce le 16 mars ». pso



Horrorszenario ausgeblieben

Null bis fünf Prozent mehr Cannabis-konsumentInnen, je nach Provinz, meldet das kanadische Statistikamt ein Jahr nach der Legalisierung der psychoaktiven Substanz für den nicht-medizinischen Konsum. Den größten Zuwachs an NeukonsumentInnen verzeichnete die Altersgruppe der 65-Jährigen und älter. Insgesamt am häufigsten konsumieren die 15- bis 24-Jährigen und die der 25- bis 44-Jährigen. Damit haben sich die Horrorszenarien, die Legalisierungsgegner an die Wand gemalt hatten, nicht bewahrheitet, unterstrich Serge Brochu vor vollbesetztem Auditorium in der Erzieherische LTPES in Mersch. Zu der Veranstaltung hatte der Wohlfahrtsdienst Arcus eingeladen. Der kanadische Kriminologe, der die Folgen der Legalisierung wissenschaftlich überwacht, ging in seinem Vortrag auch auf Markteffekte ein: So lag der Preis für ein Gramm Cannabis auf dem Schwarzmarkt im Land bald um die Hälfte niedriger als für legal erhältliches, staatlich zertifiziertes Cannabis. Kanadier scheinen vermehrt umzu- steigen: Betrug der Anteil illegalen Cannabis 2017 noch 100 Prozent (da verboten), sank dieser 2019 auf 79 Prozent. Der kanadische Staat erhebt auf das Kraut Steuern: Beliefen sich die Einnahmen zwischen 2018 und 2019 auf 18 Millionen kanadische Dollar, gehen Experten von zusätzliche Einnahmen für 2019-2020 von 88 Millionen Dollar aus. Diese Woche hatte *Radio 100,7* gemeldet, dass der Luxemburger Staat offenbar 14 Verkaufsstellen erlauben und zwei Anbaulizenzen für nicht-medizinisches vergeben wolle. Maximal 30 Gramm Cannabis pro Monat soll aber nur an BürgerInnen über 18 Jahren abgegeben

werden, die bereits sechs Monate im Land leben. ik

Viviane Reding ambassadrice capitale

Figure emblématique du CSV à Bruxelles et Strasbourg pendant des décennies (de 1989 à 2018 en tant que commissaire ou députée européen), Viviane Reding met aujourd'hui son expérience et son entregent au service du lobby européen des banques (*European Banking Federation*, EBF) et de son initiative pour un marché des capitaux intégré. *Markets4Europe* « vise à améliorer la croissance économique et l'emploi dans l'Union européenne en mettant à contribution les marchés », explique le livret distribué mardi lors de la conférence régionale luxembourgeoise « organisée par » Viviane Reding au siège de Deloitte à Gasperich. L'ancienne représentante du PPE (parti populaire européen) figure parmi les six ambassadeurs VIPs (avec Peer Steinbrück, Enrico Letta, Martina Dalic, Christian Noyer et Vitor Constancio) de l'entreprise. Celle-ci consiste en somme à discuter avec les gouvernements et législateurs des États membres pour qu'ils mettent à l'agenda des mesures facilitant le financement des entreprises, notamment les *start-up* et les PME. Une harmonisation des lois sur les faillites, de la taxation, des accès aux financements privés (*business angels* ou titrisation) sont les sujets portés par les ambassadeurs. S'y ajoutent les aspects organisationnels et les mises en relation grâce au carnet d'adresse. Étaient présents mardi Luc Frieden (qui devait succéder à Viviane Reding à Bruxelles en cas de victoire électorale du CSV en 2018), le président de l'ABBL Guy Hoffmann, le directeur de Bourse Robert Scharfe (qui figure parmi les douze CEO experts rédacteurs du livre blanc de *Markets4Europe*) et bien d'autres encore. Viviane Reding se dit « très honorée » d'avoir été contactée au



printemps 2019 par le lobby pour porter l'initiative dans son pays et à travers l'Europe. Interrogée sur d'éventuels liens avec son activité de députée luxembourgeoise, Viviane Reding indique que cela n'a « rien à voir » et qu'elle « ne gagne pas un centime » dans ce cadre. L'intéressée explique travailler pour les « générations futures » dans un esprit « positif et constructif ». pso

Les fossoyeurs du transport fossile

Des organisations non gouvernementales invitent la Banque européenne d'investissement à ne pas financer l'extension de l'aéroport de Nice. Dans une lettre ouverte publiée lundi, les *Counter Balance*, Greenpeace ou encore Collectif citoyen 06 enjoignent la direction de l'institution basée à Luxembourg à rejeter un emprunt aujourd'hui à l'étude. En novembre 2014, la BEI avait accordé un prêt de cent millions d'euros pour moderniser l'aéroport de la métropole, bien aimée des résidents luxembourgeois. Le haut fonctionnaire français et vice-président de la BEI Philippe de Fontaine Vive prenait la pose et se réjouissait du prêt d'une centaine de million d'euros que le bras bancaire de l'UE octroyait aux Aéroports de la Côte d'Azur. « Ce financement reflète l'engagement de la BEI pour le développement économique de la région, portant à ce jour à près de 700 millions d'euros pour l'année 2014 le total des financements accordés par la BEI sur ce territoire », lit-on dans les archives de la banque. Quelques mois plus tard, le signataire (photo : BEI) quittait la direction exécutive de la banque publique puis filait dans le privé. En mars 2016, il devenait (selon son profil *LinkedIn*) conseiller du président de CMA-CGM (tout en demeurant vice-président honoraire de la BEI), la compagnie maritime d'affrètement basée à Marseille. (Il dirige aujourd'hui la Compagnie financière Richelieu, anciennement propriété de KBL, dorénavant sous le giron de la Société Générale de Banque au Liban). Le projet de financement de l'extension du terminal 2 est aujourd'hui « under appraisal », lit-on sur la fiche de la BEI dédiée au projet publiée en janvier. Il revient aux « autorités compétentes » (les autorités de la région et/ou le public concerné

Unternehmen in Luxemburg handeln mit oder verarbeiten Mineralien aus Konfliktgebieten der Welt, meldet das Außenministerium. Davon steht eins auf dem Index der UN, genauer: die hier ansässige Holding Odigeo. Er habe dem Geschäftsführer einen Brief geschrieben, mit der Bitte sich zu möglichen Menschenrechtsverletzungen zu äußern, sagte Jean Asselborn diese Woche. Der Außenminister plädiert für ein bindendes Lieferkettengesetz auf EU-Ebene. Weil es aber dauern dürfte, bis 27 Mitgliedstaaten auf einen grünen Nenner kommen, wird Luxemburg eine Studie in Auftrag geben, die die Möglichkeiten eines nationalen Gesetzes analysieren soll. Der zweite Luxemburger Aktionsplan zu Menschenrechten und Unternehmen lädt hiesige Firmen dazu ein, bei Produktion, Abbau und Logistik, bitte die Menschenrechte zu respektieren. Allerdings auf freiwilliger Basis. ik

selon la directive européenne) de juger si une étude d'incidence environnementale formelle doit être réalisée pour ce nouvel emprunt de cent millions d'euros (pour un investissement total de 218 millions). Selon les témoignages relayés dans un article de *Mediapart* à ce sujet, l'extension conduira à une augmentation d'un tiers du nombre de passagers via 22 000 vols supplémentaires par an. Or, cet accroissement du recours aux énergies fossiles pour le transport ne semble pas coller aux objectifs environnementaux de l'Union européenne que la Banque européenne doit poursuivre. *Mediapart* se réfère également à la lettre aux citoyens d'Europe diffusée en mars 2019 par Emmanuel Macron : « De la Banque centrale à la Commission européenne, du budget européen au plan d'investissement pour l'Europe, toutes nos institutions doivent avoir le climat pour mandat. » Ce jeudi, la justice britannique a mis son veto au projet d'extension de l'aéroport londonien d'Heathrow pour des motifs environnementaux. pso



De la cocaïne au Gafi, un inventaire du blanchiment

Dans le numéro de février de la *Revue luxembourgeoise de droit pénal et procédure pénale* (DPPP pour les intimes) consacrée à la prévention du blanchiment, le responsable du parquet en la matière Michel Turk rappelle le contexte originel de la formation du Gafi en 1989 : « Une époque marquée par les cartels de la drogue qui se servaient du système financier international pour placer à leur guise les liquidités générées par le très lucratif trafic de cocaïne ». L'organisme intergouvernemental chargé de veiller à la bonne application de ses quarante recommandations est annoncé pour le mois d'octobre dans le cadre de son quatrième cycle d'évaluation. Il avait blacklisté le Grand-Duché lors de son précédent passage. La place financière

est aux abois face à l'allongement de la liste des infractions primaires pré-alables au blanchiment (de la vente de substance médicamenteuse à la fraude fiscale) et à la difficile mise en œuvre de la lutte lit-on dans DPPP#4. Du point de vue du droit, des pénalistes, comme Marie Marty, s'inquiètent de « l'appréciation luxembourgeoise », qualifiée de « véritable confusion » entre l'infraction primaire et le blanchiment, « qui sont pourtant deux infractions autonomes et distinctes ». La docteur en droit estime que le blanchiment-détention, monnaie courante dans les inculpations, punit exactement le même comportement que le recel (soit la détention de l'objet d'une infraction), alors que celui-ci implique automatiquement l'existence d'une personne tierce. Or, le recours au chef de l'infraction de blanchiment-détention permet des dérives policières, selon l'avocate. Les autorités s'appuient en effet sur le caractère inhérent de flagrance de la détention (l'infraction est considérée comme étant en cours de réalisation tant que la détention du produit ou l'avantage qui y est substitué perdure) pour procéder à saisies et perquisitions sans l'autorisation préalable d'un juge. pso



Portraits de familles à Dubaï. Les dirigeants des Émirats, dont on dissocie difficilement les intérêts de ceux des pays sur lesquels ils règnent, utilisent régulièrement des véhicules luxembourgeois pour structurer leur patrimoine à l'international

Un perdant, des bénéficiaires

Pierre Surlut

Hide-and-seek Les assignations ont été envoyées cette semaine au président de la chambre du tribunal commercial et au groupement d'intérêt *Luxembourg Business Registers*. Elles émanent d'une fiduciaire de la capitale. Celle-ci a mandaté un cabinet d'avocats pour accéder à la volonté de ses clients, une famille régnante du Golfe persique, de ne pas apparaître dans le registre des bénéficiaires effectifs (RBE)¹. Depuis octobre dernier, chaque société doit déposer au registre du commerce l'identité de « la personne physique qui, en dernier ressort », la possède ou la contrôle. En l'espèce, les informations requises ont été dûment fournies. Une demande de limitation d'accès au registre a été ajoutée comme le permet la loi de janvier 2019... si « l'accès (au registre) expose le bénéficiaire effectif à un risque disproportionné, au risque de fraude, d'enlèvement, de chantage, d'extorsion, de harcèlement, de violence ou intimidation ou lorsque le bénéficiaire effectif est un mineur ou est autrement frappé d'incapacité ».

Cette demande de limitation d'accès était soutenue par un justificatif faisant état « du titre, mais aussi des fonctions politiques stratégiques occupées et de l'implication géopolitique du bénéficiaire économique (...) et dont il résultait de façon inéluctable, un risque réel et sérieux d'enlèvement ou d'extorsion de fonds en cas de divulgation sur la teneur de leurs avoirs », lit-on dans l'assignation préparée pour la fiduciaire qui représente la richissime famille arabe. Oui, mais voilà, la demande a été rejetée « sans réelle explication », peste l'avocat en charge du dossier. Le principal problème, selon l'intéressé, réside dans l'accès généralisé au registre, lequel informe (entre autres) sur le nom, le(s) prénom(s), la nationalité, le jour, le lieu et l'année de naissance ou encore l'adresse privée ou professionnelle du bénéficiaire. En droit, la profusion d'informations contreviendrait aux limites fixées par le règlement général sur la protection des données (RGPD). Le texte européen applicable depuis mai 2018 dispose, entre autres, que les données soient collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes. En son article treize, le règlement précise que le responsable du traitement des données

Au lendemain du vote de la loi sur le registre des bénéficiaires effectifs, la justice française demande d'enquêter sur ceux de deux sociétés luxembourgeoises aujourd'hui radiées

à caractère personnel doit renseigner la personne concernée sur les destinataires de l'information. Or, tout un chacun a accès au registre... alors que la CNPD (Commission nationale de la protection des données), consultée durant la procédure législative, préconisait un accès limité à des personnes capables de prouver un intérêt légitime.

Being rich is no excuse Yves Gonner, directeur du *Luxembourg Business Registers*, précise que « la pièce justificative doit expliciter le risque exceptionnel encouru par la personne physique visée par la demande de limitation d'accès ». À ce titre, la menace ne consiste pas en un risque générique ou lié à l'exercice d'une activité spécifique, mais celui-ci doit peser effectivement sur une personne physique particulière. « Ce risque doit être caractérisé, réel et actuel », précise-t-il encore. Les dérogations au caractère public des informations inscrites au registre des bénéficiaires effectifs sont donc des mesures exceptionnelles qui sont interprétées au cas par cas par le LBR, gestionnaire du RBE et ce, « afin de ne pas dénaturer le principe de transparence associé à la mise en place de ce registre », explique le fonctionnaire. Pour ce faire, les justificatifs présentés doivent refléter les circonstances exceptionnelles entourant la personne physique visée par la demande, en énonçant les motifs précis et circonstanciés, voire en

apportant des indices concrets, fondant la demande de limitation d'accès. En bref, ceux qui croyaient encore à une administration servant les seuls intérêts de la place financière (à l'image du préposé Kohl, sacré tampon d'or des rulings pendant une décennie) voient leurs espoirs douchés.

Selon les informations collectées auprès du registre de commerce, 1 688 demandes de limitations d'accès ont été communiquées au gestionnaire du RBE. Un tiers a été traité. Les réponses n'ont manifestement pas toujours satisfait les émetteurs. 94 recours ont été introduits devant les juridictions luxembourgeoises. Une affaire fait l'objet de questions préjudicielles introduites auprès de la Cour de justice de l'Union européenne. Dans les cinq dossiers plaidés, le magistrat sursoit à statuer dans l'attente d'une décision de l'institution basée au Kirchberg. Treize autres affaires ont été appelées, mais mises en suspens dans l'attente d'une réponse de la CJUE. Le reste de la pile subira très certainement le même sort. Les réponses aux questions préjudicielles porteront sur l'interprétation à donner aux notions de « circonstances exceptionnelles », de « risque » et de « risque disproportionné ».

(Ir)Radiation Voici pour ceux qui résistent. Bien d'autres ont battu en retraite. Les chiffres de radiations des sociétés ont connu une augmentation substantielle en 2019, de onze pour cent pour les sociétés anonymes et de quinze pour cent pour les sociétés à responsabilité limitée. Les liquidations de ces deux types de structures, les plus utilisées pour les soparfis, sont respectivement passées de 1 877 et 3 295 à 2 083 et 3 765. La dernière augmentation de cette ampleur pour les SARL était intervenue en 2017, quand l'impôt sur la fortune applicable aux soparfis avait augmenté de cinquante pour cent. Les dispositions de Beps, initiative de l'OCDE pour lutter contre l'érosion de la base fiscale des entreprises, étaient aussi prises en considération. D'autres facteurs interviennent sans doute aussi aujourd'hui, il est un fait que les sociétés boîtes aux lettres sont radiées à tour de bras. 624 sociétés anonymes et 1 306 SARL ont été liquidées depuis le début de l'année.

Mais les sociétés ne sont pas seulement liquidées parce qu'elles ne présentent plus d'intérêt à ceux qui avaient pris l'habitude de cacher leur argent au Grand-Duché. Parmi les sociétés dissoutes l'an dernier, deux attirent notre attention : Parinco SA et B.V. Investment. Ces deux holdings parmi des milliers d'autres appartiendraient à un couple d'industriels français pris dans une tourmente judiciaire. Gérard Arbola, ancien numéro deux du géant nucléaire Areva, et Christine Duval, héritière de l'empire minier Aubert & Duval. Cette entreprise peu connue du grand public a apporté sa pierre à l'édification de quelques gloires industrielles françaises telles que l'Airbus A320, le TGV ou le Concorde. La famille, originaire d'Auvergne, reste dans l'ombre depuis un siècle. Elle n'en est sortie en 2008 qu'à la faveur d'un combat judiciaire mené par un co-investisseur dans la société qui a absorbé Aubert & Duval en 1999 : le mastodonte de la mine, Eramet.

Cet investisseur se nomme Romain Zaleski. Aujourd'hui âgé de 87 ans, ce polytechnicien champion de bridge, lui aussi peu connu, a culminé à la quatrième place du classement des fortunes françaises. Via sa société Carlo Tassara International, entreprise de la sidérurgie d'origine italienne basée à Luxembourg, il a brièvement été, avec presque huit pour cent du capital, principal actionnaire d'Arcelor en 2006. C'était juste avant que le groupe ne soit avalé par Mittal. Une opération qu'il a d'ailleurs favorisée (*d'Land* du 29.06.2006) avant de repartir début 2008 les poches bien remplies.

Terrain minier « La Guerre de Monsieur Z » titrait *Le Monde* en 2010. Romain Zaleski accuse depuis lors les Duval d'avoir fraudé lorsque le groupe familial a été englobé par la société minière française Eramet, alors en voie de privatisation, et dont Carlo Tassara France (CTF) était actionnaire minoritaire. L'entrée au capital de la famille Duval a été opérée en 1999 par l'apport de son entreprise Sima (Société industrielle de métallurgie avancée) en échange d'actions Eramet. Romain Zaleski et CTF affirment que les actions de Sima ont été survalorisées (et

donc l'actionnaire Duval favorisé) par une dissimulation de la dette de l'entreprise. Celle-ci avait acquis SMC (Special Metal Corporation) quelques années plus tôt mais avait dilué, à l'insu de CTF, dit son dirigeant, sa participation dans la société absorbée en intercalant deux structures luxembourgeoises, prétendument détenues par la famille Duval : AMI et LWH. CTF et Romain Zaleski ont été déboutés (en 2011, 2013 et 2014) dans leurs tentatives de faire condamner la prétendue fraude afin d'annuler la transaction de 1999, au prétexte qu'il y avait prescription et que les informations avaient été dûment communiquées aux parties concernées.

Mais Romain Zaleski est revenu à la charge dans la foulée de l'arrêt en cassation. Les consorts Duval auraient produit des attestations mensongères de Gérard Arbola et de son épouse Christine Duval pour obtenir une décision de justice favorable et se seraient ainsi rendus coupables de recel d'escroquerie dans la mesure où des membres de la famille Duval détiendraient encore indirectement des actions Eramet du fait de ladite fraude (il n'y a ainsi pas prescription). Selon le réquisitoire de l'avocat général de l'ordonnance rendue par la Cour d'appel de Paris en janvier 2019, « Gérard Arbola, usant de ses fonctions auprès de la Cogema (ancien nom d'Areva, qui entraînait alors au capital d'Eramet ndlr), a mis en œuvre un système tendant à favoriser les intérêts de la famille Duval en vue de la future opération d'apport de Sima à Eramet ». La Cogema avait en effet racheté début 1999 des participations dans des entreprises internationales qui avaient fait baisser la valeur d'Eramet et de la Cogema (toutes deux propriétés de l'État français !). À ce titre, l'avocat général demande à la Cour de revenir sur le non-lieu et ordonne un supplément d'information et l'audition de Gérard Arbola. « Il est hautement vraisemblable que la Cour d'appel aurait eu une autre vision du dossier, si elle avait eu connaissance du conflit d'intérêts dans lequel était placé Gérard Arbola, qui agissait à la fois comme représentant de la Cogema, pour le compte de l'État et pour faciliter la prise de contrôle d'Eramet par la famille Duval et servir ses intérêts personnels », expliquaient les conseils de Zaleski et CTF durant la procédure. Car ce n'est pas tout et voilà le gros morceau : Monsieur et Madame Arbola avaient nié des intérêts dans les sociétés luxembourgeoises Parinco SA et B.V. Investment, intercalées dans la chaîne de détention d'Eramet, sous deux offshore domiciliées à Jersey et Panama qui cachaient l'identité (derrière des prête-noms) des bénéficiaires ultimes. Or, un courrier à l'administrateur de Parinco SA (Luxembourg), un certain John H. Metzger, produit via une opération du Saint Esprit par un avocat suisse en 2014 atteste que « Arbola geb. Duval Christine » est l'ayant droit économique d'une société baptisée Parinco Ltd, enregistrée à Jersey et qui a un compte à la banque Vontobel à Zurich. La Cour est donc requise sur ce point aussi d'infirmar l'ordonnance de non-lieu et de poursuivre l'enquête, notamment auprès de ladite banque.

L'enquête relancée Les juges français n'entendent que cette partie du réquisitoire. Ils considèrent que la dissimulation volontaire de l'endettement de SMC n'est pas établie et que l'escroquerie n'est pas constituée. (Ironie : Gérard Arbola, est aujourd'hui mis en examen en France, au même titre qu'Anne Lauvergeon, ancienne dirigeante d'Areva, pour des soupçons de maquillage des comptes du géant du nucléaire français dans le cadre du rachat en 2007 du Canadien Uramin.) Mais la Cour voit bien la fausse attestation et l'escroquerie au jugement. Elle admet que Gérard Arbola n'est pas intervenu, comme il l'atteste, dans le rapprochement entre Eramet et Cogema en 1999, mais elle soulève en outre que lui et Christine Duval sont mariés sous le régime de la communauté légale et donc qu'il est aussi l'ayant droit économique de Parinco Ltd. Elle ordonne ainsi la poursuite de l'enquête sur ces points.

Voilà le fil auquel s'accroche aujourd'hui Romain Zaleski. Le 14 janvier 2019, le lendemain du vote au Parlement luxembourgeois de la loi sur le registre des bénéficiaires effectifs, la justice française a demandé à ce que lumière soit faite sur les personnes derrière ces deux sociétés, Parinco et B.V. Investment. Celles-ci ont été radiées en mars et en avril 2019 avant la date limite d'inscription des bénéficiaires effectifs. Un an après la décision judiciaire, aucune demande de coopération judiciaire n'a, à notre connaissance (le parquet n'a pas répondu à notre requête), été envoyée par la France au Grand-Duché.

¹ L'identité du mandant est connue de la rédaction, mais tu pour ne pas nuire à la procédure

Une famille du Golfe aimerait préserver son intimité. Des sociétés sont radiées en marge d'affaires judiciaires en France. Le registre des bénéficiaires effectifs inquiète par la transparence qu'il impose



ART

REMIX

VR is for porn (and the military)

Texte : José Hansen
Photo : Sven Becker

Un homme seul sur une chaise design, dans un décor très *cheap* qui fait Foire de printemps (moquette grise et grands slogans sur les murs). Il porte un casque de réalité virtuelle, comme il y en a un par chaise. Il n'y verra que... la place de l'Hôtel de Ville, à quelques encablures de la Muart-Hal, qui accueillait le week-end dernier les *Open Market Days* de l'asbl Esch 2022. L'image est marquante parce qu'elle démasque une fumisterie : la réalité virtuelle n'est qu'un leurre, on ne peut pas combler le vide de sens par des équipements technologiques. « Il ne serait sans doute pas erroné de définir la phase extrême du développement du capitalisme dans laquelle nous vivons comme une gigantesque accumulation et prolifération de dispositifs », affirme Giorgio Agamben dans son bref essai *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* (Rivages poche, Paris, 2006). On se souviendra que Jean-Claude Juncker (CSV) avait jadis voulu répondre aux mauvais résultats des élèves luxembourgeois dans les études *Pisa* en leur achetant un ordinateur portable chacun – on en retrouva des stocks entiers dans des caves de lycées, encore tout emballés, mais obsolètes. En 2022, la Möllerei, quartier général de Esch 2022 à Belval, accueillera un *Digital space* dédié aux nouvelles technologies, de la réalité virtuelle aux installations immersives, en collaboration avec le festival *Ars Electronica* de Linz et le ZKM (Zentrum für Kunst und Medien) de Karlsruhe.

Mercredi prochain, 4 mars, la ministre de la Culture Sam Tanson (Déi Gréng) inaugurera le Pavillon de réalité virtuelle que le Film Fund organise pour la troisième fois dans le cadre du LuxFilmFest, cette fois au Neimëster (au lieu du traditionnel Casino) – parce que le pavillon se développe et présente cette fois une vingtaine d'expériences immersives ou de cinéma en VR, dont quatre de réalisateurs ou (co)producteurs luxembourgeois. Les deux projets de Jan Koumen notamment (*7 Lives* et *Ayaluasca*) ont reçu 570 000 euros d'aides à la production luxembourgeoise. Le directeur du Fonds Guy Daleiden a fait lui-même la sélection des œuvres présentées, en collaboration notamment avec Myriam Achard du Centre Phi de Montréal, et il est intrigué par le dévouement quand il parle des expériences ludiques que le public peut y faire, entre recherche et *entertainment*. Si la première année, 1 400 visiteurs ont participé au pavillon VR, ce nombre a doublé en 2019 – serait-ce un signe que le Film Fund a raison de suivre son *Fomo* (*fear of missing out*) et de miser sur cette nouvelle technologie qui promet la découverte de nouveaux horizons à l'industrie du cinéma ?

« Der Hype ist vorbei » écrit le magazine économique allemand *Brand Eins* (qui est pourtant on ne peut plus *business friendly*) dans son dernier numéro, dans une enquête consacrée à la réalité virtuelle. Elle est surtout une offre de l'industrie de l'*entertainment*, en demande de contenu pour écouler ses équipements technologiques. Or, malgré les investissements des États dans la production de films et de jeux, la vente de casques ne décolle pas : les trois principaux fournisseurs, Oculus (qui appartient à Facebook), Sony et HTC n'auraient vendu que 1,4 milliard de casques à travers le monde en 2018 écrit le magazine. Plusieurs facteurs entravent la croissance du marché : le poids et le prix des casques – Oculus Rift coûte encore, selon le modèle, entre 400 et 800 euros –, ou leur qualité toujours limitée, notamment en ce qui concerne l'angle de vue et la résolution.

Mais il y a aussi des facteurs liés à cette célèbre « expérience » du spectateur : c'est simplement désagréable de porter un tel truc sur la tête, lourd, souvent défaillant – et avec la conscience qu'on a l'air parfaitement ridicule pour les tierces personnes qui vous voient vous dodeliner avec des manettes. Il faut des hôtes et des hôtesses pour vous y guider, qui font tout un rituel avant de constater que ce poste ne fonctionne plus (ce qui est toujours le cas après le jour du vernissage). Et les contenus sont souvent accablants de banalité, l'effet produit sans rapport avec les budgets, les mois de développements ou les efforts techniques nécessaires pour la réalisation. Pourquoi faut-il un casque VR dans les Rotondes pour voir... les Rotondes ou à Esch pour voir... Esch ? La meilleure expérience du pavillon VR des dernières années au Casino fut *Alice in Wonderland* – mais c'était surtout le mérite de l'excellent acteur qui accompagnait le spectateur.

Comme Internet, le développement de la réalité virtuelle ou augmentée vient d'abord de l'armée. Depuis, elle s'est propagée dans le porno, où les « télédonics » permettent d'avoir du sexe via VR sans jamais se toucher. Puis elle est utilisée dans la recherche médicale et dans l'éducation. Avant de se propager dans le commerce – le géant du meuble suédois Ikea a une App, Ikea Place, avec laquelle le client peut tester l'emplacement de ses futurs meubles dans son environnement réel.

Dans le cadre du LuxFilmFest, le réalisateur luxembourgeois Eric Schockmel présentera son documentaire sur Hugo Gernsback, *Tune into the Future* (Samsa) : Gernsback (1884-1967), romancier américain d'origine luxembourgeoise, compte pour avoir non seulement lancé le terme de « science-fiction », mais aussi avoir eu de nombreuses visions futuristes – comme notamment des lunettes permettant de voir un film individuellement – comme du VR avant l'heure (on le voit en porter sur une des rares photos qui existent de lui). Or, les Google glasses ont fait un flop, faute d'application, et les mondes virtuels de *Second Life*, qu'on nous annonça comme le *next big thing* ont disparu depuis quelque temps.

La réalité virtuelle ne serait pas du cinéma, affirma le réalisateur mexicain Alejandro González Iñárritu en présentant son expérience VR *Carne y Arena* à Cannes en 2017, la réalité virtuelle « c'est être. Avec la VR, vous êtes ». Or, si la littérature et le cinéma explorent notre rapport au monde en stimulant la réflexion, la VR tente de court-circuiter le cerveau en faisant immédiatement ressentir les choses. Si le cinéma filme le temps, la VR veut capter l'espace qui nous entoure, c'est une autre dimension. Et surtout : il manque encore une grammaire, un vocabulaire pour raconter des histoires. Même des réalisateurs enthousiastes de la VR estiment que, pour la narration, le cinéma classique reste plus approprié (voir : *La réalité virtuelle – une question d'immersion* ; La Fémis présente, Aix-en-Provence, décembre 2019).

Et surtout, le plus grand désavantage de la réalité virtuelle (au moins lorsqu'elle nécessite le recours à des casques) est l'isolation totale de l'utilisateur dans une société qui souffre déjà du repli sur soi et d'une individuation qui s'exerce jusqu'au plan politique. Alors que l'expérience d'une projection de cinéma est assez démocratiquement accessible et se vit en communauté et que même le *binge-watching* de séries Netflix peut se faire entre copains/copines, la VR se consomme seule, sans partage ou échange (sinon virtuels). Équipement cher et pratique individuelle : *The medium is the message*, disait Marshall McLuhan. Et si la VR était la pratique culturelle représentative du « Luxembourg moderne » si cher au DP en 2020 ?

Vers une distribution directe d’argent aux ménages européens ?

Drone monétaire

Georges Canto

Depuis sa prise de fonction le 1er novembre dernier, la présidente de la Banque centrale européenne Christine Lagarde a évoqué à plusieurs reprises une nécessaire « revue de la stratégie » de l’institution. Et dans sa première grande interview, pour le magazine français Challenges le 8 janvier, elle a reconnu que la BCE étudie dès à présent la faisabilité de « l’accès direct du grand public à une monnaie digitale émise par la Banque centrale », un projet qui pourrait avoir des « implications majeures pour le secteur financier et pour la transmission de la politique monétaire ». Ces propos pourraient remettre à l’honneur un vieux projet connu sous le nom de « monnaie hélicoptère ». Ce n’est certainement pas un hasard si, courant janvier, une équipe de chercheurs¹ de l’Institut Veblen pour les réformes économiques, un *think tank* français, a publié un épais document consacré à la version moderne du concept, renommé « drone monétaire ».

Dans une première partie parfois très technique, les auteurs critiquent les politiques monétaires non conventionnelles menées par la BCE depuis 2008. Elles n’auraient eu qu’« un impact faible et inégal sur l’économie » (lire encadré). Ils préconisent de « changer d’instrument » et proposent, selon une technique imaginée par le prix Nobel Milton Friedman en 1969, de distribuer directement, de manière temporaire, mais sans contrepartie ni condition, de la monnaie émise par la Banque centrale aux ménages, pour qu’ils consacrent ces sommes à des dépenses de consommation. Le concept de monnaie hélicoptère n’a rien de farfêlu. Après avoir été longtemps mis en sommeil, il a refait surface il y a une quinzaine d’années, faisant l’objet d’articles dans des revues académiques de premier plan et de documents de travail publiés par les banques centrales, y compris la BCE. Adair Turner, ancien président de l’autorité financière britannique FSA, lui a même consacré un livre paru fin 2015.

L’échec des PMNC

Les politiques monétaires non conventionnelles (PMNC) sont des dispositifs innovants mis en place à partir de 2008 par les banques centrales des pays développés, notamment la BCE, pour faire face à la crise économique et financière. Mais les facilités de financement offertes, de différentes manières, aux banques commerciales ne se sont pas traduites par une création monétaire équivalente au profit des ménages et des entreprises. Tous ces agents économiques n’avaient pas besoin de crédits et ceux qui souhaitaient en obtenir n’y étaient pas forcément éligibles, en raison d’un risque de non-remboursement encore accru en période de crise. De plus, les banques ont massivement utilisé les liquidités obtenues à d’autres fins que le crédit. Du coup l’effet de stimulation sur l’économie réelle ne s’est pas produit. La zone euro n’a retrouvé qu’en 2016 le niveau du PIB réel par tête de 2008 (29 400 euros). Même chose pour le flux annuel d’investissements qui n’a retrouvé sa valeur que huit ans plus tard pour l’ensemble des pays de la zone euro (2 130 milliards d’euros). Quant à l’inflation, elle se situe toujours bien en-dessous de sa cible de deux pour cent.

D’autre part les inégalités sociales ont eu plutôt tendance à s’accroître. D’un côté la baisse des taux a fait baisser les revenus des épargnants, donc a priori ceux des particuliers les plus riches et les plus âgés. Mais elle a aussi stimulé le crédit immobilier aux ménages et a de ce fait contribué à la hausse des prix des logements, favorisant donc les propriétaires. L’effet de levier a été amplifié au profit des ménages aisés, qui ont également tiré parti de la hausse des cours des obligations déjà émises. Sur 68 études recensées par les auteurs, seules quinze concluent à une baisse des inégalités et 29 à un accroissement. Si les résultats sont mitigés concernant les inégalités de revenus, ils sont nettement plus convergents pour les inégalités de richesse, en raison de l’augmentation du prix des actifs, financiers ou réels, consécutive aux PMNC. [gc](#)



La présidente de la BCE Christine Lagarde lors d’une conférence de presse à Francfort le 23 janvier. Le 26 mars à Bruxelles, la direction entendra les propositions de la société civile pour la revue stratégique de l’institution

La monnaie hélicoptère se distingue de la politique budgétaire traditionnelle, car le stimulus n’est pas financé par une augmentation de la dette publique. Elle se démarque également de la politique monétaire de *quantitative easing*, mise en œuvre en zone euro entre 2015 et fin 2018, puis relancée en novembre 2019, qui consiste à alimenter les banques en liquidités en leur rachetant des titres déjà émis (principalement des obligations d’État) mais ne vise pas directement les ménages. Selon le dispositif envisagé dans le document de l’Institut Veblen, tout habitant de la zone euro âgé de plus de quinze ans se verra remettre 140 euros par mois pendant un an, sous la forme d’un versement au crédit d’un compte ouvert à la BCE. Chaque personne pourra ensuite, via une application dédiée, téléchargeable gratuitement, transférer la somme sur son compte bancaire habituel. Pour les chercheurs cette option est la meilleure en termes de rapport facilité/coût de mise en œuvre et ne présenterait pas de difficulté technique majeure. Elle constituerait « une innovation monétaire majeure en zone euro », justifiant le remplacement du terme désuet de monnaie hélicoptère par celui de drone monétaire.

La « distribution de monnaie centrale numérique » représentera un montant de quarante milliards par mois, donc de 480 milliards pour l’année soit quatre pour cent du PIB de la zone euro. Quand ces sommes seront dépensées par leurs bénéficiaires, elles constitueront des recettes pour les entreprises, qui augmenteront leurs propres dépenses, lesquelles formeront les revenus d’autres entreprises et ménages et ainsi de suite. Cet effet multiplicateur, très connu en théorie et grâce à des études empiriques depuis les années 30, serait de l’ordre de deux ou trois et s’étalerait sur plusieurs années. Les auteurs, qui sont français, donnent l’exemple de leur pays. La distribution monétaire y serait de quelque cent milliards d’euros sur un an, soit près de six fois le montant des mesures prises en réponse à la crise des gilets jaunes (17 milliards d’euros) à la fin 2018, et cette fois sans incidences sur les finances publiques !

Deux questions-clés peuvent être posées à ce stade : Pourquoi un tel montant ? Pourquoi pendant un an ? Depuis novembre 2019, le programme de rachat d’actifs de la BCE a été relancé à hauteur de vingt milliards d’euros par mois. Mais les chercheurs rappellent qu’à ses débuts, en janvier 2015, c’étaient soixante milliards d’euros de monnaie centrale qui étaient émis chaque mois. Comme le programme actuel n’a pas vocation à être remplacé par le drone, ce sont donc quarante milliards d’euros qui seraient « libérés » pour mettre en place ce dernier, car le montant total mensuel de création de soixante milliards n’aurait rien d’inédit.

La modestie des sommes consacrées à des achats de biens n’aura a priori que peu d’effet sur leurs prix

Le dispositif est temporaire. L’augmentation de la dépense, face à une offre peu élastique, ferait enfin augmenter le taux d’inflation en zone euro au-delà du modeste un pour cent atteint en 2019. Mais, une fois, la cible de deux pour cent atteinte, le transfert cessera. En théorie cela pourrait se produire avant la fin de la période de douze mois qui servira de test. La durée du dispositif pourra être ajustée en fonction de ses effets, ou du changement de cible. Pour conclure leur travail, les chercheurs répondent, de manière plus ou moins convaincante, à une série de treize questions ou objections, d’ordre théorique ou pratique, soulevées par le « drone monétaire ».

La principale concerne le risque que les sommes accordées ne soient pas toutes affectées à la consommation. Un ménage pourrait décider d’en épargner une partie (le taux d’épargne dans la zone euro est au niveau assez élevé de 13,3 pour cent) ou de les utiliser pour acheter des produits financiers. En se fondant sur des études empiriques américaines, les auteurs pensent qu’environ 70 pour des transferts effectués seraient effectivement dépensés, soit 336 milliards d’euros en une seule année. Cela constitue un excellent rendement, sachant qu’un peu plus de 2 000 milliards d’euros de monnaie centrale ont été émis entre 2008 et 2018 dans la zone euro et que dans le même temps, les dépenses de consommation n’y ont augmenté que de 286 milliards.

En théorie, avec une dépense de 70 pour cent des sommes offertes (« propension marginale à consommer ») le multiplicateur serait de trois, soit mille milliards d’euros de surplus, étalés sur plusieurs années. Les auteurs estiment que le montant minimum dépensé serait de cinquante pour cent (avec un multiplicateur de deux). L’effet stimulant serait accru par le versement de la somme « à un moment pertinent, comme le 15 du mois, où les ménages seront le plus enclins à dépenser la somme perçue » en raison de leurs difficultés à boucler les fins de mois.

Par ailleurs, la modestie des sommes consacrées à des achats d’actifs financiers ou réels n’aura a priori que peu d’effet sur leurs prix et ne contribuera pas au risque de bulle. Les auteurs assument que l’effet de stimulation ne soit pas directement orienté sur l’investissement productif. Ils font valoir que la consommation des ménages doit être privilégiée, car elle est le moteur de la croissance, par son poids dans le PIB (moins de trente pour cent au Luxembourg, mais 52 pour cent en France, par exemple). De toute manière les investissements des entreprises seront indirectement boostés par l’augmentation des dépenses des ménages. Ils insistent à plusieurs reprises sur le fait que la technique proposée ne doit pas se substituer aux approches actuelles et qu’elle ne doit pas servir de prétexte à leur abandon. Ils militent notamment pour une politique budgétaire plus ambitieuse que celle menée actuellement, ce qui va d’ailleurs dans le sens déjà préconisé par Christine Lagarde à l’époque toute récente où elle était à la tête du FMI. Le drone monétaire aurait « un impact fort et mieux distribué » que la politique monétaire actuelle. Pourtant, le fait de distribuer uniformément 140 euros par mois à tout habitant de plus de quinze ans vivant dans la zone euro, quel que soit son pays et sa catégorie sociale, peut être vu comme injuste. Mais pour les chercheurs la simplicité du système garantit sa visibilité et son efficacité, tout en aidant davantage les États et les ménages les plus pauvres. Si la somme accordée ne pèse que 2,15 pour cent du PIB par tête au Luxembourg, elle en représente 8,6 pour cent en Croatie, soit proportionnellement quatre fois plus!

¹ Jézabel Couppey-Soubeyran, Emmanuel Carré, Thomas Lebrun et Thomas Renault : Un « drone monétaire » pour remettre la politique monétaire au service de tous, Institut Veblen pour les réformes économiques, janvier 2020, 52 pages

Chroniques de la Cour

Intouchables

Dominique Seytre

L’histoire est bien connue à la Cour. Une juge nouvellement arrivée se soucie de bien faire. Prise d’un doute sur l’utilisation de sa voiture et du parking, elle demande à un huissier ce qu’elle a le droit de faire. La réponse l’étonne. « Madame le juge, ici les juges ont tous les droits. » Par exemple, le droit de conserver un référendaire officiellement mis en examen par la justice italienne après avoir acheté pour plusieurs milliers d’euros de billets d’avion pour Luxembourg sur le compte d’une société en faillite frauduleuse, comme l’a fait le juge Antonio Tizzano ? Ou celui de pousser à bout son personnel, ce qui est reproché à la juge Camelia Toader ? Le juge Tizzano est parti. Piero De Luca, le référendaire en question, est maintenant député à la chambre italienne. Le mandat de la juge Toader expire en octobre 2021. Le 9 décembre 2019, la commission « invalidité » de la Cour déclare une de ses assistantes en invalidité totale.

L’histoire débute en 2016, le DRH de la Cour prend connaissance de la plainte officielle d’une autre assistante pour harcèlement et licenciement abusif dans le cabinet Toader. La plaignante fait l’objet d’une mesure d’éloignement. « Dans la fonction publique européenne, ce n’est pas la personne qui a un comportement déviant mais sa victime qui est éloignée », précise un fonctionnaire. « Eloigné », veut dire être déplacé dans un

« Les personnes haut placées ont tout pouvoir sur nous », dit une assistante

autre service, un autre cabinet. Dans ce cas précis, cet éloignement lui faire perdre son grade et écourte son contrat de travail. L’affaire suit son cours. Mais d’autres personnes se plaignent. Le DRH met au courant le greffier qui en parle au président de la cour. La juge s’engage à ne plus licencier. Mais les appels au calme de l’administration ont peu d’effet. La juge continue d’avoir ce que son personnel appelle des « souffre-douleurs », à tour de rôle. Lors de la plainte suivante,

il est conseillé à la juriste concernée d’aller voir le médecin du travail. Elle est ensuite « éloignée ». L’administration « exfiltre » aussi. Un beau jour un(e) employé(e) ne se présente pas à son poste. Le DRH ou le greffier expliquent à la juge étonnée que dorénavant, la personne travaillera ailleurs. En 2016, le personnel a l’impression que cela « coïncide » en haut lieu. Il est convaincu que rien ne sera fait, aucune sanction ne sera prise. Pourtant, à la suite de la plainte officielle, une enquête est menée. Elle est confiée à un ancien juge, le Luxembourgeois Romain Schintgen, à la Cour de 1989 à 2008. Il est chargé d’enquêter sur la gestion du personnel, passée et présente, dans le cabinet de la juge Toader. À l’époque, la cour est d’un mutisme total dans cette affaire. Une vingtaine de personnes ayant fait partie du cabinet Toader auraient accepté un entretien avec Schintgen. De l’avis général, le Luxembourgeois avait montré beaucoup d’empathie pour le personnel. « Il avait l’air tellement surpris et désolé pour nous que j’hésitais même à tout dire », racontait un participant à un de ses collègues. D’autres expliquaient que la juge les rabrouait sans cesse, disant que le travail n’était jamais assez bien fait. « Quand elle était vraiment énervée, elle disait qu’elle était entourée d’incapables. On craquait à tour de rôle et on se serrait les coudes, mais on ne savait jamais combien de temps cela allait durer ». Les

référendaires se recasent dans d’autres institutions, dans le privé. Lorsqu’un chauffeur est aussi « éloigné », la Cour a un mal fou à convaincre un de ses collègues du pool des chauffeurs du Tribunal européen de prendre sa place.

L’hyper-surveillance, le contrôle pour le contrôle. Contrôles des écrans, des conversations, tentatives de diviser le personnel, réflexions sur les tenues vestimentaires, sur les imperfections physiques des personnes, l’obligation d’aller déjeuner en groupe, tutoiement quasi généralisé, intimidations, éclats de voix, colères et sautes d’humeur. Les reproches recensés étaient nombreux. Schintgen suscitait un véritable espoir. Il a vite été déçu. Son rapport n’est pas public. Interrogée sur son contenu, la Cour oppose la règle de la protection des données personnelles.

Dans certaines sphères, à Luxembourg, Bruxelles et même en Roumanie, la situation est connue. Dans les milieux non connectés à l’Europe, c’est la surprise. En 2015, une magistrate polonaise, après quelques mois passés au cabinet Toader dans le cadre du programme d’échange de l’UE, écrivait dans son rapport de fin de stage : De l’extérieur, « l’on ne peut pas se rendre compte que ces juges les plus haut placés ne sont soumis à aucun type de contrôle, et peuvent trop facilement tomber

dans la conviction qu’ils sont plus que ce qu’ils sont en réalité ». Elle notait aussi : « Avant, je ne pouvais même pas imaginer qu’un juge d’une telle institution (...) pouvait faire rédiger (par un référendaire) un texte pour un périodique scientifique ou préparer une intervention pour un séminaire ou même des réponses pour une interview. Qu’un tel juge puisse ne pas connaître le dossier d’une affaire dans laquelle il siège ou est même juge rapporteur. »

Mais alors, pourquoi les autres juges, le président le greffier ne réagissent-ils pas ? Un élément de réponse par ceux qui connaissent un tant soit peu la Cour : Les juges pourraient se réunir, mais les décisions doivent être prises à l’unanimité. Il y aura toujours un ou deux juges sur les vingt-huit qui voteront contre d’éventuelles sanctions. Comme dans toute société, il y a des coteries. Et puis, un juge qui ne veut pas être embêté va rester inerte. S’il a un comportement similaire, il peut se sentir visé. Et le greffier ? Il cumule pourtant les fonctions de Secrétaire général de l’institution responsable de l’administration. Mais il est nommé, élu qui plus est, par les juges. Alors juges et greffier laissent le personnel se débrouiller comme il peut. Avec le sentiment bien ancré, comme le disait une assistante, « que les personnes haut placées ont tout pouvoir sur nous ».

Die kleine Zeitzeugin

Die Vi-Russen kommen!

Michèle Thoma

Hochrangige Polizisten in Uniform im Nachrichtenstudio, sie schauen der Lage entsprechend ernst, der Feind steht vor dem Tor. Oder ist er schon da? Ja Grüßgott, er ist schon da! Es ist Ausschau gehalten worden über die Tiroler Gipfel hinweg, schon sind zwei kleine Italiener dingfest gemacht worden.

Aber die Empfangskomitees stehen bereit. Selbst an den Fronten, wo das Ausland beginnt. Alles unter Kontrolle, aber alles kann man nicht kontrollieren! sagt der staatstragende österreichische Bundeskanzler.

Ja, und Konserven einbunkern und Klopapier, eigentlich normal, wegen Stromausfällen z.B.. Schon leeren sich die Regale, Mundschutz ist in aller Munde.

Die Einsatzstäbe sind im Einsatz, die Strateg/innen entwerfen Strategien. Hände waschen! Husten in die Ellbogenbeuge, die alle paar Winter wieder ausgemottet wird, wenn ein Vogel, ein Fisch, ein Schwein aus Menschen Hasenfüße macht. Es gibt fiebrige Hot Spots und heißlaufende Hot Lines, in Innsbruck soll es hustende Nachbarn geben. „I’m not a virus“, behauptet das T-Shirt einer U- Bahn-Chinesin.

Der Feind hat nicht mal einen eckigen Bart, dafür ist er viel zu smart. Er verhält sich chillig, häufig ist er ein Schläfer. Er ist viral unterwegs, global wie wir alle, überall, nirgends, *on the road, in the air*, volatil wie das Kapital, klebt auf dem Klodeckel und der Handfläche deines Nächsten. Er ist Nomade, Survivor, Opportunist. Integriert sich perfekt. Er wird es weit bringen.

Patient/in Zero wird gesucht, damit es nicht zu einem Ground Zero kommt, zu einer Stunde Null. Wie in Italien, die Deutschen haben es im Gegensatz dazu mal wieder drauf. Identifiziert, isoliert. Und dann fangen auch die an zu zählen. Was ist hier los, so was gab es nicht mal im 2. Weltkrieg? flippt ein greiser Herr in einem Supermarkt in Venedig aus, der leer ist wie Luna. Während die Todesgondeln gewohnt elegant gleiten, die Polizia schreitet. Noch schreitet niemand aus, die Tourist/innen machen Selfies in totenbleicher Maskenkollektion, die macht alle gleich. Vor dem Mailänder Dom halten die Tauben die Stellung. In der Lombardei ist Single-Joggen erlaubt. Die Lombardei schaut aus wie in einem Computer-Spiel, in dem der Killer jeden Augenblick um die Ecke biegt.

Der Feind ist viral unterwegs, global wie wir alle, überall, nirgends, on the road, in the air, volatil wie das Kapital

Jetzt wird es ernst, die Toskana ist befallen, das ist jetzt nicht der Ernst. Unsere Dichterinnen- und Denkerinnen- und Rotwein-Toskana! Es wird noch ernster, der Terrorist hat Luxemburger/innen im Griff! 14 auf einen Streich!

Verteidigungsminister/innen und Innenminister/innen tagen, Polizist/innen bewachen Urlauber/innen, die sehnsüchtig aus Bullaugen schauen ins Blaue, ins Leben auf das sie ein Leben lang gewartet haben. Logiert etwa Freund huch! Hein nebenan, da hüstelt einer immer so suspekt?

Der traditionell eher pessimistische chinesische Künstler Ai Wei Wei mutmaßt, der Feind sei einem Forschungslabor entronnen, er ist nicht der

einzige. Oder die gute alte Pharmaindustrie? Aber würde sich China dafür in ein surrealistisches Lager mit Ebola-Flair verwandeln? Und was ist mit dem Patent, das herumspukt in den Hirnen? Der luxemburgische Zukunftsminister, der bald Vergangenheit ist, hat jedenfalls offiziell noch keins angemeldet. Ist auch nicht so einfach, der Virus ist kein einsamer Wolf, er ist Familienmitglied.

Ist er überhaupt schlimm? fragen Ketzerinnen. Verglichen mit... Grippe zum Beispiel? Interessiert sich quasi nur für Ältere. Also Alte. Also welche, die hinfällig sind. Denen wird mulmig, sie zählen gerade ihre Vorerkrankungen, knauserig zählen sie ihre Leben. Was, nur noch eins? Höchstens! Sind meine Blutwerte denn gar nichts mehr wert? Und warum atmen die im besten Alter so hörbar auf, wenn die Gruppe erwähnt wird, auf die er zielt?

Stimmt es, dass die Chines/innen ein Wundermittel gegen das globale Greis/innentum entworfen haben? Hilfe, sie lassen uns allein mit den Vi-Russen! Wir haben es mit einem Unbekannten zu tun, sagt die Virologin. Deswegen macht er Angst. Der österreichische Ex-Innenminister und Rechtsaußen schlägt aus dem FPÖ-Schmollwinkel-Off vor und zu: Asylwerber sofort in Quarantäne! Das klingt beinahe beruhigend altbacken.



Ist er überhaupt schlimm? fragen Ketzerinnen. Verglichen mit... Grippe zum Beispiel?

Chroniques de l'urgence

Bye bye, neige

Jean Lasar

Du nord au sud de l'Europe, le constat est clair : les sports d'hiver en tant qu'activité de loisirs de masse sont condamnés.

Tout près d'Oslo, il y a désormais une piste artificielle de ski. Dans l'esprit de ses créateurs, Sno Resort était censé offrir une alternative facile d'accès aux amateurs de glisse les jours de mauvais temps. Il en coûte 350 couronnes (35 euros) par jour à un adulte pour profiter d'une piste de ski alpin de 500 mètres et d'une autre de ski nordique. Sauf que, après un mois de janvier d'une douceur historique – le plus chaud en 141 ans de mesures – et avec certains secteurs du pays qui affichent une température supérieure de 25°C aux moyennes saisonnières, on vient aujourd'hui skier à Sno Resort non parce qu'il fait trop mauvais dehors, mais parce qu'il n'y a pas de neige. Petit rappel : c'est la Norvège qui a inventé le ski.

Cap sur la Haute-Garonne. Craignant de devoir fermer son domaine skiable à l'approche des vacances

Le ski, « c'est du bétonnage à outrance, des gaz à effet de serre à n'en plus finir et une consommation d'eau monstrueuse »

scolaires de février-mars, la station de Luchon-Superbagnères a fait livrer cinquante tonnes de neige par hélicoptère sur ses pistes pour débutants. Les images de cette initiative tout sauf climato-compatible ont fait le tour du monde. Le directeur du syndicat mixte de Haute-Garonne Montagne l'a justifiée comme suit : cet investissement de quelque 5 000 euros permet d'assurer des recettes dix fois supérieures et de sauvegarder 80 emplois durant la période fatidique qui assure à la commune le gros de ses recettes annuelles. « Nous n'avions pas le choix », s'est-il défendu.

Des Pyrénées aux Alpes : quelque 80 militants se sont rassemblés le weekend dernier sur l'aéroport de Chambéry pour une « action collective non-violente » baptisée « Tousse en piste ». Le département finance une grande partie des frais de fonctionnement de l'aéroport, qui dessert surtout les domaines skiables de la région, tandis que Vinci, détenteur de la concession, « entretient à minima les infrastructures pour maximiser ses gains sur le fonctionnement », disent les activistes. « Les impôts des Savoyards partent directement à des actionnaires », a résumé leur porte-parole. Or le ski, « c'est du bétonnage à outrance, des gaz à effet de serre à n'en plus finir et une consommation d'eau monstrueuse pour faire de la neige artificielle », a-t-il détaillé. Les militants demandent la fin des aides publiques au transport aérien et la fermeture de l'aéroport en 2029, date de fin de la concession de Vinci. Alors qu'ils scandaient « CRS doucement, on fait ça pour vos enfants », les manifestants an-

ti-gaz à effet de serre se sont fait asperger de gaz lacrymogène à bout portant.

Ceux dont le modèle d'affaires repose sur le retour saisonnier de l'« or blanc » seraient bien inspirés de passer à autre chose.



Zu Gast

Gratis-Öffentlechen-Transport?

Alex Penning

D'ADR ass eng sozial a biergerno Partei, déi nach eng éierlech Politik mécht. Virun iwwer engem Joerzängt huet si schonn de Gratis-Öffentlechen-Transport gefuerdert, als eenzeg Partei am Land. D'ADR ass hierer Fuerderung bis haut trei bliwwen. Ganz anescht gesäit et bei deene Gréngen aus. Déi haten, och am Kader vun de leschte Parlamentswalen, nach kee Gratis-Öffentlechen-Transport an hirem Walprogramm stoen.

Am Oktober 2018 hat de Mobilitéitsminister François Bausch an engem Face-à-Face mam Gast Gibéryen Aussoe gemaach, déi haut nawell erstaunen an eng Rei vu Froen opwerfen, notamment déi vun der politescher Credibilitéit. De Face-à-Face op RTL vum 3. Oktober 2018 kann een um Internet nach erëmfannen an déi Aussoe vum Här Bausch, déi ech elo hei zitéieren, sinn deemno faktuell, a loossen déif blécken.

Zitat Bausch: „Gratis, dat gëtt et net, et kritt een näischt gratis. Wa mir elo dem eenzele Client deen am Zuch fiert soen: Du brauchst näischt méi ze bezuele fir an den Zuch eranzeklammen, da muss awer nach een den Zuch, an d'Exploitation an d'Investissementer bezuelen an da bezuele mer alleguerten zesummen. Dat iwwer aner Steieren!“

Do fält engem haut direkt d'Fro an, mat wat fir engen neie Steieren dann de Gratis-Öffentlechen-Transport elo vum 1. Mäerz un finanziert gëtt? Mat Sécherheet schéngen déi domm dann nees déi Stéit mat méi klengem oder mëttlerem Akommes ze sinn, déi duerch nei Steiere mat Méikäschte konfrontéiert sinn, zum Beispill duerch d'Steiererhéijung op den Accisen. Also ass den Öffentlechen Transport, grad fir si, och net wierklech gratis, wa si méi Steieren ze berappe kréien!

Eng weider Ausso vum Mobilitéitsminister erstaunt dann, wann ee bedenkt, datt déi eréischt annerhalleft Joer al ass:

Zitat Bausch: „Wa muer, wéi duerch e Wonner, de Gratis-Öffentlechen-Transport näischt méi kascht an dausende Leit an den Zuch an an de Bus géinge klammen, da séizen d'Leit um Daach vum Bus a vum Zuch. Well d'Busse sinn an de Spëttestonnen esou voll, datt se wierklech bal auserneeplatzen.“

Den Här Bausch huet dunn der Journalistin geäntwert, datt de Gratis-Öffentlechen-Transport esouguer kontraproduktiv ass.

Léiwe Mobilitéitsminister, wat kontraproduktiv ass, dat ass déi onéierlech Politik, déi Dir bedreift, wann Dir lech zu 180 Grad dréint, nëmme fir datt et lech an de Krom passt.

Tjo Léif Gréng, de Koalitiounszwang duerch Gambia mécht lech net méi credibel an Dir musst lech bewosst sinn, datt Dir sou, ouni Zweiwel, zu der Politikverdrossenheet vis-a-vis vun den dräi Gambia-Parteien aktiv bäidrot.

De Combel war dunn awer d'Ausso iwwer déi laangjäreg Fuerderung vun der ADR fir d'Afféiere vum Gratis-Öffentlechen-Transport, déi natierlech och nees an eisem Walprogramm vun 2018 zeréckzefanne war:

Zitat Bausch: „Ech sinn net dofir, fir de Leit Sand an d'Aen ze streeën. Ech kann och an de Walprogramm schreiwen ‚Fräibéier fir jiddereen‘, dat léist eis kee Problem!“

Majo dann, villmools Merci Här Mobilitéitsminister, datt Dir elo mat dëser Ausso, sécher ganz ville Leit am Land d'Aen opgemaach hutt!

Endstatioun

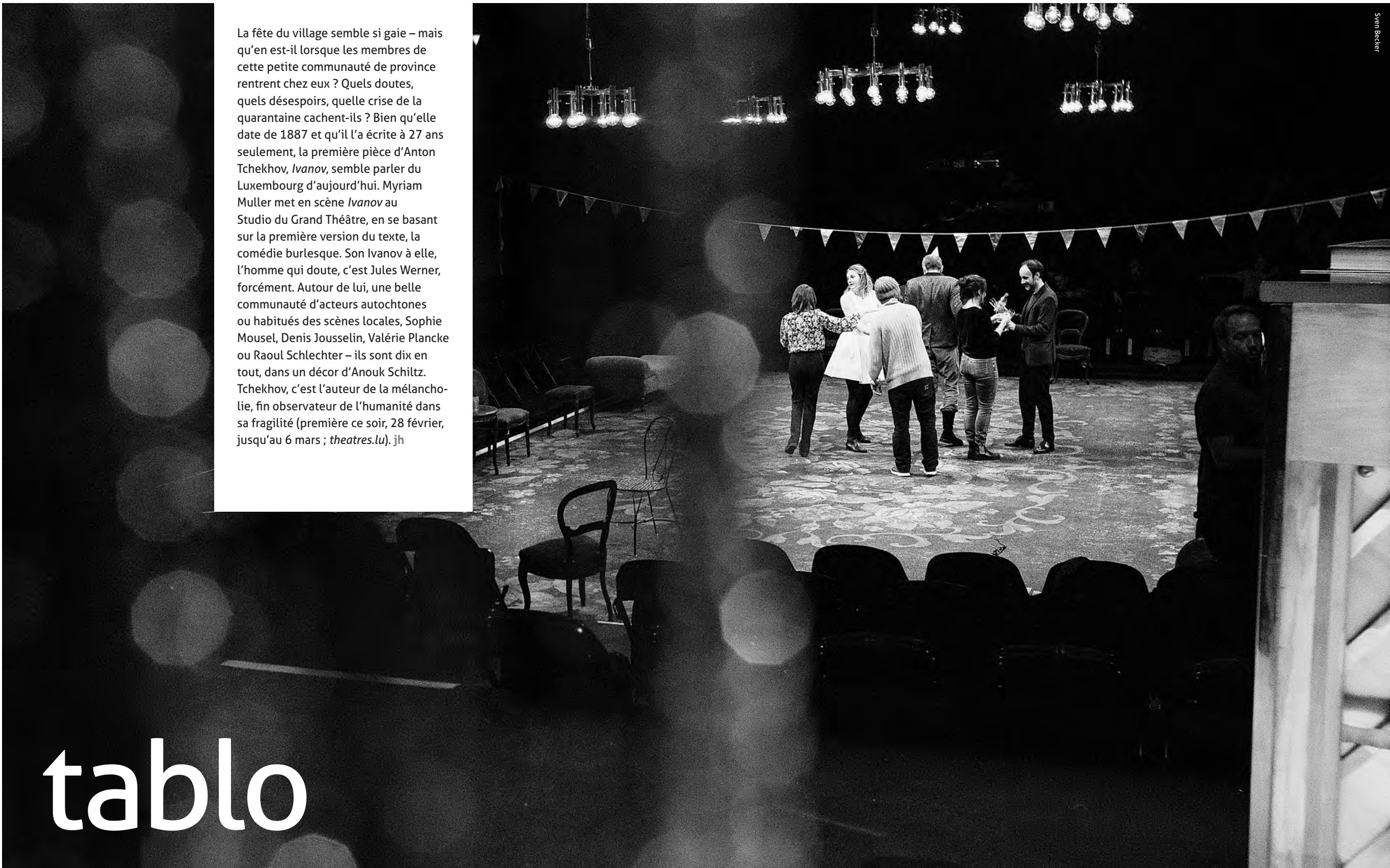
Lëtzebuerg, e Land, sou smart,
D'Rees mam Bus, eng Himmelfaart.
Op an of mam Tram gefuer,
Zwanzeg mol, da geet et duer.

Wunnt e Mënsch am Pommerlach,
Léisst den Tram de Mënsch am Stach.
Fiert en awer Bus mat Zäit,
Kënnt e bëlleg vill méi wäit.

An de falschen Zuch geklomm?
Scho verkënnst, kourommeldomm!
Driwwer dann e Kräiz gemaach,
An ze spët zu Kautebaach.

Gratis duerch de Stau, dat Stéck,
Vun Toodler bis op Ettelbréck.
Mat der App vum Aéroport
Bis virun d'Dir vum Pescatore.

Jacques Drescher



La fête du village semble si gaie – mais qu'en est-il lorsque les membres de cette petite communauté de province rentrent chez eux ? Quels doutes, quels désespoirs, quelle crise de la quarantaine cachent-ils ? Bien qu'elle date de 1887 et qu'il l'a écrite à 27 ans seulement, la première pièce d'Anton Tchekhov, *Ivanov*, semble parler du Luxembourg d'aujourd'hui. Myriam Muller met en scène *Ivanov* au Studio du Grand Théâtre, en se basant sur la première version du texte, la comédie burlesque. Son *Ivanov* à elle, l'homme qui doute, c'est Jules Werner, forcément. Autour de lui, une belle communauté d'acteurs autochtones ou habitués des scènes locales, Sophie Mousel, Denis Jousselin, Valérie Plancke ou Raoul Schlechter – ils sont dix en tout, dans un décor d'Anouk Schiltz. Tchekhov, c'est l'auteur de la mélancolie, fin observateur de l'humanité dans sa fragilité (première ce soir, 28 février, jusqu'au 6 mars ; [theatres.lu](#)). jh

tablo

Festivals

Musikalisches Erwachen

Eine Woche der Festivalankündigungen: *Siren's Call*, *Out of the Crowd* und *Francopholies* haben diese Woche ihre kompletten Line-ups bekannt gegeben. Das *Siren's Call*, das vor Jahren als urbaner Ableger des *Rock-a-Field* im Neimënster initiiert wurde (auch wenn die Crew des Atelier das nicht gerne hört) hat mit Foals eine beliebte Rockband als Headliner gebucht, die bereits mehrmals in Luxemburg zu Gast war ([sirensall.lu](#)). Zudem treten Nothing but Thieves, Hania Rani oder auch die Luxemburger Pophoffnung Chaild auf. Das Festival wird nur noch an einem Tag stattfinden (27. Juni), allerdings setzt die Atelier-Crew weiter auf ein passendes kulturelles Programm von Theater bis hin zu einer *Immersive Sound Experience* (Esch2022 lässt grüßen). Das *Out of the Crowd Festival* findet am 25. April in der Kulturfabrik statt und setzt auf das bewährte Rezept: erstklassige Bands aus dem Bereich Independent und Postrock. Mit Other Lives und Battles hat das Festival dabei zwei echte Liebhaberbands gebucht ([ootcfestival.com](#)). Und auch das Festival *Francopholies* in Esch (vom 12.-14. Juni) hat sein Programm ergänzt: Die Kufa wird nun Teil dieses fast zwei Millionen Euro schweren Projekts sein und die belgischen Indie-Helden Balthazar nach Esch einladen. ([francofolies.lu](#)) ps

Scènes



Robyn Orlin's double bill

Le Luxembourg a ceci de particulier que de stars mondiales y passent inaperçues. Ainsi de Robyn Orlin, artiste géniale d'origine sud-africaine, qui travaille aujourd'hui pour les plus grandes scènes d'Europe – et au Luxembourg, sa double présence cette semaine fait à peine se lever les yeux des écrans. Au Grand Théâtre (encore demain, 29 février), elle met en scène deux œuvres lyriques du XVIII^e, *Pygmalion* de Rameau et *L'amour et Psyché* de Mondoville, dans une production qui nous vient de l'Opéra de Dijon. Et mercredi, 4 mars, Jérôme Konen, qui a noué avec elle une collaboration fidèle, accueillera au Kinneksbond à Mamer la première mise en scène d'une pièce de théâtre par Robyn Orlin, *Les bonnes de Jean Genêt*. Fidèle à sa radicalité et à son amour pour le métissage, celle qu'on a découverte en tant que chorégraphe surtout fait jouer les femmes par des hommes, bien sûr (Andréas Goupil, Arnold Mensah et Maxime Tshibangu ; photo : Jérôme Seron ; [kinneksbond.lu](#)). jh

Cinéma

RTL schafft Fakten

Es war der lang ersehnte Serienerfolg in Luxemburg: Die Krimiserie *Capitani* auf RTL (Foto: Samsa Productions) konnte nicht nur die Kritiker zufrieden stellen, sondern auch das Publikum begeistern. Ein bisschen *Tatort*, ein bisschen *Gutland* gepaart mit dem genretypischen Stilmittel des Cliffhangers, guter schauspielerischer Leistung und Luxemburger Folklorelemente. Damit sollte einer zweiten Staffel des grantigen Kommissar Capitani eigentlich nichts mehr im Wege stehen. Da der gesamte Luxemburger Filmbereich vom Filmfund und dem Gutdünken des mächtigen Direktors Guy Daleiden (seit 30 Jahre an der Spitze der öffentlichen Einrichtung) abhängt, gilt die Fortsetzung dennoch als unklar. Immerhin hat *RTL* Daleiden und den Filmfund in der jüngsten Vergangenheit wegen möglicher Vergehen und Unregelmäßigkeiten stark kritisiert. *RTL* hat nun jedoch Fakten geschaffen, um auf Nummer sicher zu gehen: Laut einer TNS-Ilres Umfrage haben 158 000 Personen die Serie *Capitani* auf *RTL* gesehen und mehr als 90 Prozent der Zuschauer wünschen sich eine Fortsetzung. Angesichts dieser Zahlen und vor dem Hintergrund schlechter Presse des Filmfonds wird ein Absetzen der Serie wohl schwer zu rechtfertigen sein. ps



Luxemburgensia

Prometheus

Manche Anthropologen halten es für den wichtigsten Schritt in der Menschheitsgeschichte: die Domestizierung des Feuers. Erst als der Mensch sich das Feuer untertan machte, konnte sie/er Fleisch kochen und zusätzliche Vitamine erhalten, Werkzeuge schmieden, Material verformen, Schienen verlegen, Energie gewinnen und schließlich den Planeten soweit erhitzen, dass er sich mittlerweile selbst in Gefahr bringt. Doch nicht nur die großen Zäsuren der Geschichte kündigten sich durch Feuer an – auch bei kleineren gesellschaftlichen Umbrüchen spielt Feuer eine entscheidende Rolle. Man denke etwa an Bücherverbrennungen im Mittelalter, der Neuzeit oder auch im Jahr 1933. Und auf noch kleinerer Ebene stellt der Brauchtum des jährlichen *Buergbrennen*, das am Wochenende in Luxemburg stattfindet, eine symbolische Zäsur in Luxemburg dar: der Übergang von Winter zu Frühling. Die Älteren unter uns erinnern sich vielleicht noch daran, dass manche Burgen einst mit Autoreifen gebaut wurden, was besonders schöne Flammen erzeugte. Aber in Zeiten des Klimawandels gelten solche ausufernden Feuer als Sünde. Bisher hat aber noch keine Partei ein Verbot für das jährliche *Buergbrennen* gefordert – allerdings würde diese Forderung sicherlich ein gesellschaftliches Feuer entfachen. ps

Musiques

Valhalla riot

Kvelertak (prise d'étranglement ou mainmise en norvégien) prendra d'assaut la scène de la Rockhal ce dimanche 1^{er} mars. En activité depuis plus de dix ans, le groupe norvégien n'a eu de cesse d'agrandir son cercle de convertis, allant même jusqu'à truster la tête des ventes discographiques dans sa contrée d'origine à chaque sortie. Pourtant, le chant guttural scandé majoritairement en norvégien aurait dû confiner le sextet au succès local. Mais leur énergie jouisse et des compositions acérées feraient beugler des chants de supporters en faisant le signe du diable avec les doigts au plus sophistiqué des dandys. Le récent et très efficace *Spild* illustre cela à merveille avec des morceaux qui s'incrusteront dans le cortex dès les premières écoutes, grâce aussi à ses influences puisées aussi bien dans le punk, le métal que le classic rock des seventies. da

Diminishing returns

Les Rotondes accueilleront les Danois d'Éfterklang ce mardi 3 mars. Ce collectif à géométrie variable est depuis ses débuts en 2003 un adepte d'une pop baroque et orchestrée. Parmi les faits d'armes qui leur confèrent encore une certaine postérité, citons *Parades* voire *Piramida*, où leurs compositions luxuriantes combinaient classe et imagination avec une indéniable réussite. Depuis, une certaine emphase un peu vaine et guindée semble avoir pris le dessus malgré des concepts osés au premier abord comme sur le récent *Altid Sammen*, spartiate et chanté en danois. da

Histoire

Ordinary Men

Während die Welt in diesem Jahr an den 75. Jahrestag der Befreiung von Auschwitz erinnert, wird Luxemburg von einer schwierigen Debatte eingeholt. Es geht um nichts Geringeres als die Frage nach der Luxemburger Beteiligung am Holocaust. Was haben die rund 14 800 Zwangsrekrutierten und 2 000 Freiwilligen, die größtenteils nach Osteuropa gebracht wurden, eigentlich dort genau gemacht? Ist es wirklich schlüssig, anzunehmen, dass sie sich von ihren deutschen Kameraden unterschieden und sich überwiegend anständig verhielten? Oder waren unter ihnen auch Täter? Es sind die Historiker des Resistenzmuseums, Elisabeth Hoffmann und Jérôme Courtoy, die diese Fragen neu aufwerfen, indem sie neue Quellen zum Reserve-Polizeibataillon 101 präsentieren. Dabei handelt es sich um ein Bataillon von insgesamt 500 Männern, die ab Sommer 1942 bei einem Sonderauftrag in Polen mindestens 38 000 Juden direkt erschossen und für mindestens 45 000 deportierte Juden ins Vernichtungslager Treblinka verantwortlich waren. Und in diesem Bataillon befanden sich auch 14 junge Luxemburger. Sie waren genauso an Mordaktionen gegen Juden beteiligt wie die anderen Männer im Bataillon. Es waren nach den Worten von Historiker Christopher R. Browning „ganz gewöhnliche Männer“. Das Resistenzmuseum lädt am Donnerstag (5. März) zu einem Rundtischgespräch zu diesem wenig bekannten Thema der Luxemburger Geschichte ein. Es diskutieren die HistorikerInnen Elisabeth Hoffmann, Jérôme Courtoy, Paul Dostert, Mil Lorang und Benoît Niederkorn. (Beginn: 19 Uhr) ps

Die Klage als Fortsetzung der Politik mit anderen Mitteln: Thein, Keup und Schmitz vs Turnup Tun

Klibber de Keup

Pol Schock

Irgendwann verlor auch die Richterin die Fassung. Es wurde bereits rund zwei Stunden über die Bedeutung des Wortes *Féck* diskutiert, kulturelle Instanzen wie Alain Atten, Ian De Toffoli, Guy Rewenig oder auch T the Boss wurden zitiert, Textzeilen des französischen Rappers MC Solaar sowie Definitionen aus dem Duden, dem Luxemburger Wörterbuch und dem *Urban dictionary* vorgelesen. Das alles mit größter Sachlichkeit und Nüchternheit, die ein Justizraum erfordert. Aber als Philippe Penning, der Anwalt von Tun Tonnar, die Textzeile des *Richtungs-22*-Songs „Féck de Parquet. Mir si fir Laminat“ vortrug, musste selbst die Richterin schmunzeln. Und auch die Vertreterin der Staatsanwaltschaft lachte kurz auf.

Dabei ging es beim Streitfall um nichts Geringeres als die Grenzen des Sagbaren. Was darf Kunst, was Satire? Im Oktober 2018 hatte der Rapper Turnup Tun das Musikvideo *FCK Lëtzebuerg* hochgeladen, bei dem er sich kritisch mit der Luxemburger Gesellschaft auseinandersetzte. Fred Keup, Dan Schmitz und Joé Thein, die allesamt im Song erwähnt wurden, fühlten sich dadurch persönlich beleidigt und reichten Klage ein. Im Mai des vergangenen Jahres sprachen die Richter Tonnar jedoch in erster Instanz frei: Der Tatvorwurf der Beleidigung sei nicht erfüllt. Die Kläger zeigten wenig Verständnis und legten wie auch die Staatsanwaltschaft gegen das Urteil Berufung ein.

Stilmittel „Féck“ sei aber ein grobes Wort. Ob er es denn wirklich benutzen musste, fragte die Richterin den Künstler. Tonnars Antwort war klar: Ja, er musste. Das Lied sei im Wahlkampf 2018 entstanden und eine Reaktion gewesen auf die kruden nationalen Thesen der Politiker Fred Keup (ADR), Joé Thein (Déi Konservativ) sowie des politischen Aktivisten Dan Schmitz. Um sich in den öffentlichen Diskurs einzubringen und seinen Missmut gegenüber diesen politischen Ideen auszudrücken,



Fred Keup und das Team Tonnar

Die Vertreterin der Staatsanwaltschaft stellt leicht amüsiert fest, dass es doch nicht oft vorkommt, dass in einem Gerichtssaal so lange über „Fécken“ gesprochen wird

habe er als Musiker auf sein bevorzugtes Stilmittel zurückgegriffen: den Rap. Er habe niemanden persönlich beleidigen wollen, ja, er kenne Keup, Thein

und Schmitz doch nur als öffentliche Personen und habe sich mit seiner satirischen Kunstform lediglich Gehör verschaffen wollen. Und der Begriff *Féck* sei nun einmal ein äußerst geläufiger Ausdruck im Rap, der nicht wortwörtlich zu verstehen sei. Sondern *Féck* bedeutet lediglich: „Klibber mech!“

Keine Politiker Die Gegenseite versuchte all dies zu widerlegen: Keup, Thein und Schmitz vertraten die Auffassung, das sie persönlich beleidigt worden seien, dass „Féck den...“ eine Aufforderung zu einer Tat sei, dass sie allesamt auch überhaupt keine Politiker seien, sondern brave Bürger. Ordentliche Professoren. Familienväter. Und: Dass sie schon gar nicht rechtsextreme Ideen verbreiten würden.

Die Richterin schien vor allem bei der Selbstbeschreibung der Kläger als Nicht-Politiker ihre Zwei-



Sven Becker

fel zu haben. Immerhin war Fred Keup doch als ADR-Kandidat sowohl bei den National- als auch EU-Wahlen angetreten und wird aller Voraussicht noch in dieser Legislaturperiode anstelle von Gast Gibéryen als Abgeordneter ins Parlament rücken.

Penning vs Penning Die Anwälte beider Seiten forderten dabei das Gericht auf, mit dem Urteil ein Exempel zu statuieren. Philippe Penning, Anwalt von Tun Tonnar, plädierte für das politische Ziel, im Namen der Kunst dem Populismus Einhalt zu gebieten. Alex Penning, Anwalt von Fred Keup, plädierte für die Aufrechterhaltung der Sitten, um die Schleusen für derartige Begriffe nicht zu öffnen.

Und als beide Anwälte mit ihren leidenschaftlichen Plädoyers fertig waren, stellte die Vertreterin der Staatsanwaltschaft leicht amüsiert fest, dass es doch

nicht oft vorkomme, dass in einem Gerichtssaal so lange über das Wort „Fécken“ debattiert wird. Es gehe ihr weniger um politische oder moralische Anliegen, sondern um juristische Fragen. Sie überraschte dabei mit einem Schwenk, den die Adepten von Keup und Co. kopfschüttelnd zu Kenntnis nahmen: „Wo kommen wir hin, wenn die Ausdrucksfreiheit nicht mehr gilt. Sind wir dann noch in einer Demokratie?“ Sie machte sich im Namen des demokratischen Rechtsstaats für die Kunst- und Meinungsfreiheit stark und erinnerte daran, dass doch gerade der Kläger Keup sich stets als großer Verfechter dieser Werte in der Öffentlichkeit aufspielte. Sie forderte die Richterin auf, den Freispruch in erster Instanz zu bestätigen. Das Urteil wird am 25. März gesprochen, alles andere als ein erneuter Freispruch wäre eine große Überraschung – um nicht zu sagen: ein Witz.

Luxembourg City Film Festival

Mémorables



Carey Mulligan dans le film d'ouverture, *Promising young woman* d'Emerald Fennell

Loïc Millot

Dix ans Du 5 au 15 mars, le Luxembourg City Film Festival va fêter son dixième anniversaire. Soit l'occasion pour le public autochtone et transfrontalier de rencontrer des jurys prestigieux, de participer à des ateliers d'éducation à l'image, de suivre des *master class* en présence de professionnels avertis, et de découvrir en salles un vaste panorama de la création cinématographique mondiale. Avec une hausse de vingt pour cent de la fréquentation en salles l'année dernière, l'équipe organisatrice peut aborder sereinement cette nouvelle édition 2020. Ce qui ne signifie pas se reposer sur ses lauriers, bien au contraire. En termes de programmation, une première phase de professionnalisation a ainsi débuté en 2016, avec le recrutement de Christophe Beney et Hendy Bicaise, deux journalistes et historiens du cinéma à l'origine de la création d'une plateforme dédiée aux festivals de cinéma (www.acredit.net). Nommé à la fonction de conseiller artistique, Boyd van Hoeij est venu à son tour apporter son expertise et renforcer le comité artistique en place, constitué d'une dizaine de bénévoles issus des principales instances cinématographiques du Grand-Duché (le Film Fund, le CNA, la Cinéma-thèque de la Ville de Luxembourg, etc.). Une professionnalisation du processus de sélection des films inévitable selon le directeur artistique du LuxFilmFest, Alexis Juncosa, étant donné le développement de la manifestation et la nécessité d'être « présent sur les grands événements et de consacrer l'intégralité de notre temps aux visionnages, ce qui est très loin d'être le cas actuellement, tout le monde aidant tout le monde sur tous les aspects de l'organisation. »

Mémorable Parmi les films remarquables au programme de cette dixième édition, signalons tout d'abord *Mémorable* de Bruno Collet. Nommé aux Oscars dans la caté-

gorie des meilleurs courts-métrages d'animation, ce film réalisé en *stop-motion* avec des figurines en latex dont l'histoire s'inspire de la vie du peintre hollandais William Utermohlen, offre une réflexion sensible et délicate sur un couple de personnes âgées confronté à la maladie d'Alzheimer. Remportant de nombreux prix à l'étranger, *Mémorable* sera projeté le samedi 14 mars à 16h30 au Ciné Utopia.

Pinocchio et Benigni Dévoilé il y a quelques jours à la dernière Berlinale, le plus célèbre des *puppi* en bois revient sous le feu des projecteurs, cinquante ans après le chef-d'œuvre de Monicelli (*Les aventures de Pinocchio*, 1972). L'auteur du film *Gomorra*, Matteo Garrone, livre à son tour sa propre version du célèbre conte, qu'il a tourné au printemps 2019 dans la campagne toscane, là même où se déroule l'histoire de Carlo Collodi. Mêlant les premiers dessins exécutés par Enrico Mazzanti à la fin du XIX^e siècle aux derniers effets spéciaux, le rôle du vieux menuisier Geppetto a été confié à l'immense acteur Roberto Benigni, issu lui-même d'une famille de paysans toscans. La projection unique, proposée en partenariat avec le Festival du Film italien de Villerupt, aura lieu le jeudi 13 mars à 21h au Ciné Utopia. Un retour en enfance bienvenu qui s'adresse à tous les âges !

Ciné-Concert Trop rares au sein des précédentes éditions, les films de patrimoine seront l'objet d'un ajustement musical de la part de Sascha Ley et du trio de l'United instruments of Lucilin. La Cinémathèque de la Ville de Luxembourg se changera en salle de concert le temps d'une improvisation effectuée à partir de trois courts-métrages de la période muette, et non des moindres : *Malec chez les fantômes* (1921) de Buster Keaton et deux autres raretés exhumés pour l'occasion : *La maison ensorcelée* (1907) de Segundo de Chomón, et *Sauce piquante* (1925) de Scott Pembroke et Joe Rock. Une soirée d'épouvante ciné-musicale qui se tiendra le... vendredi 13 à midi. Frissons garantis !

Compétitions Parmi les six documentaires soumis à l'appréciation du jury figure une œuvre singulière, celle entreprise dans le Sahara par le jeune cinéaste Hassen Ferhani. Autour de la doyenne Malika, qui tient un café-relais en plein désert, se pressent de nombreux voyageurs en transit, dont elle recueille les confidences et les anecdotes du monde entier. Mémoire vivante de ces incessants passages, Malika illumine le documentaire de Hassen Ferhani. Primé au festival de Locarno, on pourra découvrir *143 rue du désert* les 6, 12 et 13 mars, selon les sous-titrages choisis (en anglais les 6 et 13 mars, en français le 12). Autre film poignant intégré à cette sélection documentaire : *Adolescentes*, une coproduction franco-anglaise signée Sébastien Lifshitz. Suivant deux amies, Emma et Anaïs, sur une période de cinq années allant de l'adolescence à la majorité, le cinéaste scrute l'évolution de leur relation en regard de leurs différentes conditions sociales, faisant de cette chronique adolescente un portrait politique de la société française.

Présidé cette année par Marjane Satrapi, l'auteure célèbre de *Persepolis* (2007), le Jury international du LuxFilmFest devra évaluer une dizaine de fictions en compétition officielle. Trois d'entre elles ont retenu particulièrement notre attention : *Mosquito* du Portugais João Nuno Pinto, qui revient sur le contexte colonial de la Première Guerre

Une sélection subjective de quelques films au menu du Luxembourg City Film Festival

mondiale ; *Effacer l'histoire*, du duo comique formé par Benoît Delépine et Gustave Kervern. Après *Neruda* (2016) et *Jackie* (2017), Pablo Larraín est de retour avec *Emma*, film chorégraphique dans lequel jouent Gael García Bernal et Mariana di Girolamo dans le rôle principal.

Une programmation riche qui résulte d'un travail de concertation dont Alexis Juncosa est particulièrement fier : « Pour résumer un sentiment général exprimé par le comité artistique : c'est probablement la programmation la plus excitante et la plus unanime. Il y eut des années plus difficiles où les films que nous voulions n'étaient pas disponibles ou sortaient juste avant le festival, des années où certains films divisaient beaucoup et s'imposaient au prix du consensus. Je crois pouvoir parler au nom de tous en disant que malgré la fatigue et la lassitude d'un exercice consistant à passer des mois, soirs et week-end, à considérer des œuvres, nous n'avons qu'une hâte : trouver le temps de nous poser en salle pour les revoir tous sur grand écran. »

Programmation complète du Luxembourg City Film Festival, qui dure du 5 au 15 mars, sur le site : www.luxfilmfest.lu



Mémorable de Bruno Collet

Kino

Perfektionsdrang



Der junge Musiker (Ilja Monti), der Sohn (Serafin Mishiev) und die Geigenlehrerin Anna Bronsky (Nina Hoss)

Marc Trappendreher

Die klassische Musik ist im gegenwärtigen deutschen Film eine Art Fenster zur Seele und sie offenbart nicht selten ungeahnte menschliche Schattenseiten, bis sich entsetzliche Abgründe auftun. Jan-Ole Gersters *Lara* ist da ein rezentes Beispiel. Corinna Harfouch gab da noch die vereinsamte Klavierlehrerin, die sich in ihrem Drang zur künstlerischen Perfektion zu ihrem Sohn komplett entfremdet hat. In *Das Vorspiel* (*Laudition*) folgen wir nun der Geigenlehrerin Anna Bronsky (Nina Hoss), die den jungen Musiker Alexander (Ilja Monti) auf ein anstehendes Vorspiel vorbereiten soll. Sie sieht in diesem Jungen eine Begabung und will ihm zur Perfektion verhelfen. Je mehr wir aber über diese Frau erfahren, ihre Beziehung zu ihrem Mann Philippe (Simon Abkarian) und ihrem Sohn Jonas (Serafin Mishiev), ihre heimliche Affäre mit dem Musiker Christian (Jens Albinus), desto mehr offenbart sich das Porträt einer Frau, die ein Leben von Selbsttäuschung und unerfüllten Träumen führt...

Die Regisseurin Ina Weisse, die auch als Schauspielerin arbeitet, versteht es diesen Film ganz auf seine Hauptdarstellerin zu fokussieren. Sie schafft einen Schauspielerfilm, der ausnahmslos auf Nina Hoss ausgerichtet ist; sie ist das Zentrum dieses Films um das sich alles kreist. Kaum eine Schauspielerin in Deutschland hat komplexere, widersprüchliche Frauenfiguren porträtiert. 2012 war sie in Christian Petzold *Barbara* als Kinderärztin zu sehen, die unter dauerhafter Stasi-Bedrohung ihre Flucht in den Westen plant oder noch 2014 als

Jüdin Nelly Lenz wird nach ihrer Gefangenschaft im KZ Auschwitz in *Phoenix*, ebenfalls unter der Regie von Petzold.

Ina Weisse versuchte sich 2008 bereits mit ihrem Debüt *Der Architekt* als Filmregisseurin und *mit Das Vorspiel* beweist sie eine eindringliche formale Strenge, die den Zuschauer bewusst auf Distanz hält. Das Streben nach der absoluten Kunst muss – wie in *Lara* auch – zur inneren Einsamkeit führen. Das ist wohl als kritischer Kommentar auf eine Leistungsgesellschaft zu verstehen, die sich durch den vollkommenen Perfektionsdrang selbst isoliert. Dafür setzt Weisse auch immer wiederkehrend auf die Außenperspektive der Männer Philippe und Christian, die zwar nie eine eindeutige moralisierende Position ergreifen, vielmehr registrieren sie das Verhalten Annas mit Irritation und Ratlosigkeit. Von dem intensiven Wechselspiel von Nah- und Weitaufnahmen zu dem kalten Farbspektrum dieser Musikschule zielt nahezu alles auf einen distanziert-reflexiven Blick auf diese Frau und ihre Umwelt. Diese Musikschule ist ein Mikrokosmos menschlicher Gefühlszustände und Ina Weisse zeigt, wie man innerhalb dieses Leistungssystems in Extremsituationen reagieren kann. In all diesen aufgezwungenen Strapazen, dem Fordern nach Perfektion steckt mithin der eigene Selbstzweifel, die Angst zu versagen.

Ilja Monti ist der schüchterne und zögernde Schüler, der gleichsam zu Annas Projektion des eigenen Versagens wird. Nina Hoss entfaltet in diesen Szenen eine

In Ina Weisses *Das Vorspiel* offenbart sich das Porträt einer Frau, die ein Leben von Selbsttäuschung und unerfüllten Träumen führt

nahezu unerträgliche Intensität, mit steinharten Blicken und ganz streng fixierter Körperhaltung strapaziert sie diesen Jungen und offenbart damit das Bild einer ganz ambivalenten Frau, deren Drang zur Perfektion bewundernswert und fragwürdig zugleich ist. In seiner Zeichnung und Steigerung der Konfliktsituationen lässt Ina Weisse immer durchsichtiger werden, dass das Ganze unweigerlich auf die Katastrophe hinauslaufen muss. Diese Anna wagt permanent Grenzüberschreitungen, es kommt zu unkontrollierten Gewaltausbrüchen und in alledem droht sie dabei an der Kluft zwischen Anspruch und Wirklichkeit zu zerbrechen. Unter dem konstanten Druck auf professioneller Ebene überzeugen zu müssen, gerät die familiäre Ordnung immer weiter aus den Fugen, beides kann – so wird uns in *Das Vorspiel* erzählt – nicht zufriedenstellend zusammenfinden.

Die Intensität in der Darstellung, die formale Strenge der *mise-en-scène* und seine ambivalente Grundhaltung schaffen aus *Das Vorspiel* das eindringliche Porträt einer derart fordernden Geigenlehrerin für die womöglich auch die Bestleistung nicht genug ist. Ina Weisse erzählt diese Geschichte nicht aus und belässt es bei einer derart ambivalenten Schlusseinstellung – freilich das bildliche Motiv ist nicht außerordentlich neu – die alles in einem wohlaustarierten Schwebezustand ausklingen lässt.

Das Vorspiel / L'audition feiert am Montag, 2. März um 19 Uhr im Ciné Scala in Diekirch Premiere und kommt am 4. März in die Kinos Utopia und Scala.

Art contemporain

Ramollir, attendrir, rapiécer le monde

josée hansen

Il y a d'abord l'odeur. On est certes attiré par les grands rideaux colorés accrochés au plafond et dont les trous ronds qui se suivent en enfilade forment, dans la perspective, des diaphragmes comme ceux d'un appareil photo, l'un menant vers la suite de salles d'expositions au rez-de-chaussée et l'autre vers les grands escaliers descendant aux labyrinthes du sous-sol. Mais le spectateur parisien qui entre dans l'espace d'exposition en venant des rues polluées par les gaz d'échappement est forcément intrigué par l'odeur : celle des étés chez les grands-parents paysans ou à la montagne. Celle d'une énorme meule de foin, qu'on découvre après avoir traversé un premier espace fait de grands rideaux. Plusieurs de ces espaces à l'architecture molle, imprécise, tendre vont se suivre pour le parcours théâtral de cette grande exposition intitulée *Le monde est bleu*, que le Palais de Tokyo consacre à Ulla von Brandenburg (*1974), artiste allemande qui vit et travaille en France.

Dans l'article que *Le Monde* consacra à l'exposition ce lundi, mais aussi sur les supports de communication, les Luxembourgeois reconnaîtront une photo

Au Palais de Tokyo à Paris, l'artiste allemande Ulla von Brandenburg transforme l'architecture froide des années 1930 en théâtre sensuel

d'Andrés Lejona faite l'année dernière au Casino Luxembourg, où l'œuvre *C, Û, I, T, H, E, A, K, O, N, B, D, E, R, M, P, L, II* fit l'ouverture de l'exposition *I dreamed I was a house*, curatée par le collectif berlinois de Gilles Neiens, Insitu (voir *d'Land* du 12 juillet 2019). Au Casino comme au Palais de Tokyo, Ulla von Brandenburg tente d'habiter le lieu, de l'habiller aussi. Les tentures sont en gros tissus parfois fluides, parfois plus rugueux, mais toujours très colorés. Ce sont des tissus qu'elle recycle, qui ont « conservé l'empreinte du temps » comme l'explique l'artiste dans une interview au même *Monde*.

Assemblés grossièrement avec des cordes, entrouverts, ces rideaux invitent le spectateur à déambuler dans cinq espaces différents où se trouvent des objets comme entreposés là par des habitants, mais dont les dimensions intriguent : des morceaux de craie ou des nasses à poissons surdimensionnés, de la vaisselle en terre cuite, des cannes de bambou entourées de tissu coloré, des lanières de ce tissu enroulées et proprement rangées dans des boîtes en bois, un instrument de musique

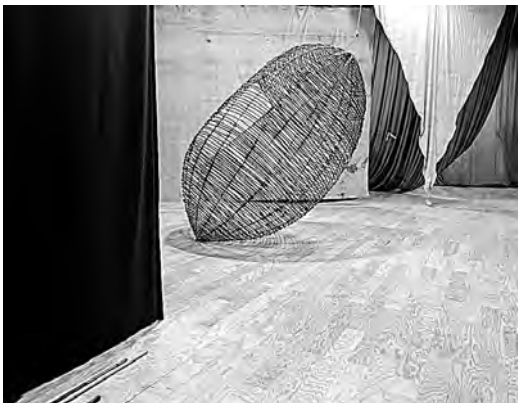
automatique... Ça et là sont assises des figures humaines en toile de jute rembourrée, nues, rappelant la tradition de la *Stréifrachten* qui a été brûlée ce mercredi à Remich pour chasser l'hiver...

On traverse l'exposition au Palais de Tokyo, qui semble comme à l'arrêt, dans l'attente d'un événement, d'une action. Ce sera le cas les samedi après-midi, lorsque les acteurs du film qui se trouve à la fin du parcours viennent « activer » tous ces objets. Il s'agit d'acteurs amateurs du Théâtre du Peuple à Bussang, dans les Vosges. Ce théâtre, créé à la fin du XIX^e siècle, tout en bois, est non seulement classé monument historique, mais a aussi la particularité que son mur arrière, celui derrière la scène, est en fait une porte, qui s'ouvre sur la nature et l'énorme forêt à flanc de colline. On y fait toujours du théâtre, entre mai et décembre, ce printemps, ce sera le *Rosenkavalier* de Strauss et le *Lenz* de Büchner.

Ulla von Brandenburg a mis en scène un étrange spectacle à Bussang, avec les acteurs qu'elle a

trouvés sur place et de fidèles collaborateurs, un spectacle comme une séance de spiritisme : une communauté confinée dans ce théâtre suit ses rituels quotidiens, ranger, arranger, sécher, coudre, échanger – jusqu'à ce que s'ouvre le portail et leur bulle éclate, le monde extérieur entre. L'artiste allemande y voit une métaphore de la jonction entre nature et culture, mais elle ne fait pas de grands efforts pour que le public y trouve accès. Les dialogues du film, qu'elle emprunte à Marie-Luise Fleisser, sont en allemand, non sous-titrés, donc parfaitement hermétiques pour le public parisien. Et même pour des germanophones, le soliloque d'une vieille dame qui se promène avec un ours polaire ou de jeunes ouvriers qui discutent est déjà passablement agaçant, frisant la frontière de l'idéologie d'un Rudolf Steiner. L'utopie d'un retour à la nature devient alors du prosélytisme énervant, presque mystique. Et le dénouement de tuer tout le charme de la mise en scène.

L'exposition *Le milieu est bleu* d'Ulla von Brandenburg dure jusqu'au 17 mai au Palais de Tokyo à Paris ; palaisdetokyo.com.



Les tentures et installations d'Ulla von Brandenburg sont le plus réussies tant qu'elles demeurent mystérieuses

Bande dessinée

À deux pour Delacroix

Lucien Kayser

La ponctualité a beau être la politesse des rois (et des autres personnes). Il est des situations où il vaut mieux arriver en retard. Ce qui a été le cas pour la dessinatrice de presse Catherine Meurisse un 7 janvier 2015, ayant dormi trop longtemps, n'étant pas présente à temps à la conférence de la rédaction de *Charlie Hebdo*, au moment où les tueurs font intrusion, tirant furieusement sur l'équipe du journal, au bilan terrible de huit morts et quatre blessés. Alors que Catherine Meurisse aperçoit les assaillants dans la rue au moment où ils s'enfuient.

Il est des situations, des chances dont on a du mal à se remettre. Destin paradoxal du survivant. Il en est allé ainsi pour Catherine Meurisse, elle s'est plongée dans le travail, a quand même quitté le dessin de presse pour étoffer sa propre

œuvre. Toujours le paradoxe, elle a donné le titre de légèreté à son album qui a suivi, pour se sortir du trou en quelque sorte, et on lit sur le dos de la couverture, « moi, ce qui m'a soudain paru le plus précieux, après le 7 janvier, c'est l'amitié et la culture... moi, c'est la beauté... c'est pareil ». À quoi on peut ajouter, comme antidote au pesant souvenir, la nature, témoin son avant-dernier album, les *Grands Espaces*, où Catherine Meurisse revient sur son enfance à la campagne dans le marais poitevin.

Ce mois de janvier-ci, cinq ans après donc, Catherine Meurisse a été élue à l'Académie des beaux-arts, en section peinture. Échappée miraculeusement à l'attentat, à une mort quasi certaine, la voici Immortelle, et c'est la première fois que la bande dessinée se trouve représentée dans la vénérable assemblée de l'Institut.

Comme pour justifier, rendre tout à fait légitime, son élection, à peu près en concomitance, venait de paraître son tout dernier album, consacré à Delacroix, oui, le peintre romantique (chez Dargaud). Et c'est bien plus qu'une simple BD, cela dit avec tout l'estime pour le genre. Catherine Meurisse y reprend un texte d'Alexandre Dumas, une causerie de l'écrivain au sujet de son ami peintre, de l'homme, mais n'en caractérisant pas moins les talents de l'artiste. Au-delà même, Dumas nous en apprend long sur la relation à l'époque, autour de 1830, des artistes à leur temps, aux riches, au pouvoir. Comme l'évoque le peintre dans un dessin de Catherine Meurisse, « si je n'ai pas vaincu pour la Patrie, au moins

Arriva la révolution de 1848 : la Liberté redressa la tête : c'est elle qu'on venait chercher ! Le fut un véritable triomphe. Elle reprit majestueusement sa place. Mais les Émeutes de juin la chassèrent, comme l'avaient déjà chassée les Émeutes de décembre. Elle retourna dans son grenier... Vint l'exposition de 1855 : la pauvre Liberté revint enfin le jour.



j'aurai peint pour elle », et célébré la Liberté guidant le peuple.

Alexandre Dumas comme guide dans le Salon carré du Louvre, c'est là qu'eurent lieu les expositions temporaires : première image de l'album, dans une pléthore qui ne manque pas d'humour. Et Catherine Meurisse d'accompagner la causerie, de s'y engouffrer, dit-elle, et à notre tour, on se régale à toutes ces saynètes qui en rajoutent à l'esprit de Dumas. Mais l'originalité de l'album est ailleurs, dans les reprises, les représentations de tels tableaux de Delacroix par la dessinatrice, non, par celle qui s'est faite peintresse. On est loin de copies, c'est un hommage plein de fougue, c'est enlevé, et c'est un véritable enchantement que pareille liberté, il est vrai que personne n'y pouvait mieux guider que Delacroix. Comme elle dit vrai, Catherine Meurisse : « J'avais ce désir de couleur, de faire quelque chose de flamboyant, d'extrêmement vivant. »

Au tour maintenant de nous surprendre, en habit vert, l'épée à côté, ça surprendra déjà les amis de *Charlie Hebdo*, avec son discours de réception. Et en avril, la Bibliothèque publique d'information (BPI) du Centre Pompidou reprendra l'exposition montrée au dernier Festival d'Angoulême. Plus tard, en fin d'année, Catherine Meurisse dessinera en direct, à la Philharmonie de Paris, pendant une représentation de *Oiseau de feu*, de Stravinsky. La musique rejoignant la peinture, s'y associant.

Catherine Meurisse : *Delacroix*; Dargaud, novembre 2019 ; 140 pages, 21 euros ; ISBN : 978-2205082876

Art contemporain

Regarder ailleurs



Les installations de Paul Heintz, Guillaume Barborini et Marina Smorodinova (de gauche à droite) dans différents espaces des Rotondes, lors du vernissage

Godfrey Gordet

Alors que la cinquième *Triennale jeune création* s'ouvre cet été (du 25 juin au 30 août), le Casino, les Rotondes et le Cercle Cité n'ont pas pu attendre et montrent *Triennials* comme préambule. Une exposition qui rassemble des travaux récents et pour certains inédits, de sept artistes passés dans le programme de la *Triennale*. Résultat de cette impatience très compréhensible : cette exposition coordonnée par Marc Scozzai est bien plus qu'un amuse-bouche, plutôt un vrai moment suspendu au-dessus des problématiques de la génération que qu'on nomme « millenials », encore et toujours dans une forme de *jet-lag* sociétal.

Cette exposition d'amorce qu'est *Triennials* rend compte de l'évolution du travail d'artistes issus, pour 90 pour cent d'entre eux, de la précédente édition de la *Triennale*. C'est en effet là, en 2017, que tout a commencé pour Marc Scozzai, actuel responsable du programme arts visuels des Rotondes, qui a coordonné l'exposition en présence, un « teaser », comme il l'appelle, monté avec à l'esprit, « l'idée d'attribuer du lien entre le lieu et le travail d'un artiste ». Aussi, à regret, le projet *États des lieux* de Marie-Luce Theis n'aura pas lieu pour des raisons techniques (voir *d'Land* 08/20), justement, tandis qu'au Cercle Cité, Marc Buchy trouve une belle place dans la *Cecil's Box* pour son œuvre *Conditionnel Présent*.

Aux Rotondes, on retrouve le Messin d'adoption Guillaume Barborini, intéressé par l'espace comme matière concrète. Au cœur du *spot*, Barborini dans *Terre ferme*, vient déplacer la terre du centre de la Rotonde 2, pour en remettre une toute neuve, arable, et qui potentiellement – si rien ne vient entraver cela – verra y grandir des plantes. C'est la poésie de la planète qu'on observe, de la disparition des sols à leur naissance, comme expliqué c'est « l'expérience du monde plutôt que sa consommation ».

Cette exposition d'amorce qu'est *Triennials* rend compte de l'évolution du travail d'artistes issus des précédentes éditions de la *Triennale*

À quelques pas de là, on peut s'installer sur l'une des tables hautes et en levant les yeux, choper un instant ou regarder en entier, le joli court-métrage de l'artiste Marina Smorodinova. *Du corps et du ciel*, 26' loop des Rotondes, s'inscrit pleinement dans *Triennials*. En racontant l'histoire d'une fille qui s'échappe de la civilisation plusieurs fois par an pour observer les étoiles, Smorodinova tisse une représentation cohérente des aspirations de sa génération à regarder ailleurs.

Ailleurs, proche de l'entrée de la Buvette, Rémy Laporte envahit le cube vitré de son *Spleen*³. Néanmoins, outre l'installation basée sur le *sketch-book* de l'artiste, de fait brouillon et autocentré, il y a bien cette bande-son travaillée à base de rêve et de *spleen*, qui capte et embarque dans la mélancolie, mais « exposer le son » est une autre paire de manches et ici, cela nous glisse malheureusement entre les tympans.

Et finalement tant pis, car la suite est d'un délice absolu. À côté, dans l'autre Rotonde, Paul Heintz installe *Shànzhài Screens*, une œuvre scénographique, pictu-

rale et vidéographique immersive. Heintz embarque ses visiteurs dans un atelier d'artiste du quartier de Dafen, dans la banlieue de Shenzhen en Chine, où 8 000 copistes vivent et travaillent pour peindre près de cinq millions de tableaux par an. De ses visites là-bas, donnant suite à un court-métrage, et d'une correspondance de peintures et de dessins avec l'artiste Wang Shiping (habitant de Dafen), Paul Heintz décèle par cette installation une question essentielle de notre époque si particulière : « Qu'est ce qu'un artiste ? ».

Une question qui fait écho aussi au choix des organisateurs d'intégrer pleinement Jérôme Knebusch, signataire de la charte graphique des supports de communication de la *Triennale*, dans la programmation de ce préambule...

Dans ce sens, Marc Scozzai, coordinateur de la *Triennale*, et artiste participant de la première édition, en 2007, revêt aujourd'hui une autre casquette comme pour boucler la boucle. Et de fait, *Triennials* n'en revient pas uniquement à une démonstration du rayonnement des artistes du cru 2017, mais ouvre à une belle réflexion artistique, ancrée dans la forme comme dans le fond, dans l'utilisation de l'espace en tant que tel, autant que dans l'implantation des œuvres dans celui-ci. Les Rotondes s'installent ainsi de plus en plus comme une maison d'artistes et on gage que la troisième édition du *Leap*, qui arrive prochainement (le 26 mars), confirme la chose.

L'exposition *Triennials*, avec Marina Smorodinova (*loop*), Guillaume Barborini (*spot*), Rémy Laporte (*cube*), Paul Heintz (installation Galerie), Marc Buchy (Cercle Cité – Cecil's Box) et Jérôme Knebusch (identité visuelle), dure jusqu'au 31 mai ; détails et horaires : www.rotondes.lu.

Kino

Emanzipationsversuche

Marc Trappendreher

Mit *Ladybird* hat Greta Gerwig als Filmemache-rin 2017 auf sich aufmerksam gemacht. In ihrem neuen Film *Little Women* begleiten wir die vier Töchter der Marmee March (Laura Dern), nach-einander werden die jungen Frauen mitsamt ihrer Ambitionen, Wünsche, Hoffnungen vorgestellt. Da gibt es die idealistische Jo (Saoirse Ronan). Sie will sich als Schriftstellerin einen Namen machen. Die verspielte Amy (Florence Pugh) versucht sich als Malerin, sie bewundert die Werke der großen europäischen Meister. Meg (Emma Watson) liebt die Schauspielerei. Und dann gibt es da noch die zurückhaltende, eher kränkliche Beth (Eliza Scan-len), sie hat ein besonderes Faible für das Klavier. Die Schwestern sind leidenschaftliche Künst-lerinnen, tauschen sich untereinander aus, und inszenieren mit Freude die von Jo geschriebenen Geschichten im Elternhaus. Sie haben aber ein wesentliches Problem: Sie sind Frauen inmitten des 19. Jahrhunderts. Und damit sind wir bereits im thematischen Problemkreis von *Little Women* angelangt: die Frau, die Kunst und die soziale Norm der Zeit.

Greta Gerwig inszeniert das mit einer zarten Einfühlsamkeit und Sensibilität, wie man sie nur selten in einer immer noch männerdominierten – aber sich im Umbruch befindenden – Filmbran-che zu sehen bekommt. Dieser Schwesternbund ist geprägt von sich abwechselnden, rauschenden Gefühlsausbrüchen: aufbrausendes Gelächter, stummer Schmerz, leise Tränen. Ihre Erziehung unter der Obhut von Marmee March hat etwas äußerst moralisierendes, ja man fühlt sich da plötzlich in eine Märchenerzählung versetzt. Das ist irritierend und wirkt mitunter der Immersion eher entgegen.

Kaum verwundern dürfte indes der Oscar-Ge-winn in der Kategorie „Bestes Kostümdesign“. Jacqueline Durran rekonstruiert das 19. Jahrhun-dert mit aufwändigen Details, die ornamentale Pracht der daraus gewonnenen Bilder von Kame-ramann Yorick Le Saux muten beinahe selbst wie Tableaus der Maler an, denen die junge Amy nach-eifert. Und in alledem schweift der wohlhabende und etwas ungezogene Laurie Lawrence (Timo-thee Chamalet) herum. Er kennt die Schwestern seit Kindertagen und fühlt sich zu ihnen hingezo-gen. Das schafft ein Beziehungsgeflecht von Hoff-nungen, Erwartungen, Enttäuschungen, die an Vorbilder wie Roman Polanskis *Tess* (1979) oder Martin Scorseses *Age of Innocence* (1993) denken lässt. Ähnlich streng kadriert sind diese Bilder, die den thematischen Kern der Erzählung filmsprach-lich artikulieren. Und wenn dann Mann und Frau



Emma Watson, Florence Pugh, Saoirse Ronan und Eliza Scanlen (von links nach rechts) als March-Schwestern

Mit *Little Women* erzählt Greta Gerwig auch eine ergreifende, fast über-moralisierende Geschichte von weiblichen Selbstbestimmungs-versuchen

diese Zweckehe schließen und sich küssen, distan-ziert sich die Kamera, zoomt weg. Gerwig arbei-tet zudem mit einer verschachtelten Erzählweise, ganz achronologisch werden hier Szenen aneinan-dergefügt, die Gegenwart, Vergangenheit und Zu-kunft fließend ineinander übergehen lassen. Die unmarkierten Zeitsprünge verlangen einen auf-merksamen Zuschauer; die gewählte Erzählweise lässt wie nebensächlich das Bild eines vergange-nen Amerikas aufleben, das vom Bürgerkrieg überschattet wird und von der überwiegenden Abwesenheit der Männer geprägt ist.

Als Adaption von Louisa May Alcotts gleichna-migen Roman, der 1868 und im Folgejahr in zwei Teilen erschienen ist, bewegt sich *Little Women* an der Schnittstelle zwischen Kostümfilm und *period drama*, ist doch die offenkundige als Kritik an den Moralvorstellungen des 19. Jahrhunderts ebenso unübersehbar wie der freie Umgang mit den Le-

bensformen der Zeit. Und da ist Greta Gerwig äu-ßerst wohlwollend, ja großzügig in der Entfaltung dieser Frauenschicksale, da die wirtschaftliche Ab-hängigkeit nie wirklich als Verlust der weiblichen Individualität dargestellt wird. Dieser freie Um-gang aber ermöglicht es Gerwig eine ergreifende, fast über-moralisierende *feel-good*-Geschichte von weiblichen Selbstbestimmungsversuchen zu er-zählen. *Little Women* zeigt wie dem freien Willen zwar enge Grenzen gesetzt sind, wie der Zwang der sozialen Existenzsicherung der Frau das ei-gene Begehren, die individuellen Talente mitein-schließen kann. Nicht zuletzt ist es doch überaus denkbar, dass dieses Zulaufen auf das Happy-End ein spielerisch-reflexives Zugeständnis auf einer textuellen Metaebene ist – Alcott musste ihren Roman auf Anforderung des Verlags umschreiben und am Ende eine heile Welt zeigen – und damit gleichsam im Sinne einer zwinkernden Signatur Gerwigs zu verstehen ist.

Politisches Buch

Schalom aleikum, Kumpel

Laurent Mignon

Manche Bücher erzählen Geschichten, die man nicht oft hört. Der vom Zentralrat der Juden in Deutsch-land herausgegebene Band *Mutige Entdecker bleiben: Jüdische und muslimische Senioren im Dialog* ist eines dieser Bücher. Seit Mai 2019 organisiert der Zentral-rat der Juden bundesweit jüdisch-muslimische Di-alogformate. Das Projekt, das den Namen *Schalom aleikum* trägt, hat als Ziel die Förderung der Präven-tion von Extremismus, Antisemitismus und auch der Feindlichkeit gegenüber Muslimen. Wie der Ge-schäftsleiter des Zentralrats Daniel Botman und der Projektleiter Dimitrij Belkin in ihrem Vorwort beto-nen, gibt es verschiedene Formen des Antisemitismus in den muslimischen Gemeinschaften Deutschlands. Doch gibt es auch generell eine Vielfalt an Diskri-minierungsformen in der Bundesrepublik: „Viele Menschen werden aus unterschiedlichen Gründen benachteiligt oder beleidigt. Die Geschichten, die Dramen und auch die Diskriminierungen, denen Ju-den und Muslime ausgesetzt werden, sind vielfältig. Unterschiedliche Diskriminierungen gleichzusetzen oder über einen Kamm zu scheren, missachtet die Komplexität der Ursachen und Phänomene. Antise-mitismus und antimuslimischer Rassismus sind glei-chermaßen zu missbilligen und zu bekämpfen.“ Da-her gilt die Notwendigkeit dieser Initiative um Juden und Muslime miteinander ins Gespräch zu bringen.

Obwohl die Teilnehmer nicht vorurteilsfrei in die Veranstaltungen hineingingen, ist das Konzept auf-gegangen. Wie die 1991 aus Lettland nach Deutsch-land eingewanderte Inessa Goldmann betont: „Der direkte Austausch bringt unglaublich viel.“

Die Veranstaltung, die im Oktober 2019 jüdische und muslimische Senioren zusammenbrachte, wird mit diesem ersten, reich illustrierten Band der *Scha-lom Aleikum*-Reihe dokumentiert. Anhand von zehn Interviews und Porträts geben die Herausgeber Men-schen, die man nur selten hört, die Gelegenheit, über ihre sehr unterschiedlichen Erfahrungen in Deutsch-land zu erzählen. Besonders interessant sind hier die Einstellungen der Senioren, was die Frage des interreligiösen und interkulturellen Dialogs betrifft. Zum Beispiel erklärt Zeenat Hameed, die 1986 mit ihrem Mann und ihren Kindern aufgrund religiöser Verfolgung von Pakistan nach Deutschland flüchtete, dass für ihre Gemeinde „Dialog eine Maxime ist.“ Sie gehört der in vielen Teilen der islamischen Welt ver-folgt Ahmadiyya-Gemeinschaft an. Die gemeinsa-me Erfahrung der Unterdrückung und Verfolgung schafft Empathie. So erzählt der 1975 aus Israel nach Deutschland eingewanderte Fotograf Rafael Herlich, dass die Ahmadiyya Gemeinschaft ihn vergangenes Jahr nach dem Jom-Kippur-Anschlag in Halle kon-

„Antisemitismus und antimuslimischer Rassismus sind gleichermaßen zu missbilligen und zu bekämpfen“

taktierte: „Was können wir tun? Wie können wir zu-sammenhalten?“ Wie Herlich weiter erzählt, kamen Mitglieder dieser muslimischen Gemeinschaft zur Frankfurter Synagoge und beteten zusammen mit der jüdische Gemeinde für den Frieden.

Doch nicht alle Teilnehmer teilen eine religions-bezogene Auffassung des Dialogs. Der ehemalige Bergmann im Steinkohlen-Bergwerk Zeche Hein-rich-Robert in Hamm, Nail Ertaş, betont, dass die Kameradschaft unter Bergleuten einmalig war: „Bei uns gab es keine Türken, keine Polen, Marokkaner, Griechen oder Deutsche – bei uns gab es nur den ‚Kumpel‘. Wir Bergleute halten zusammen und müs-sen das auch, denn der Job ist zu gefährlich. Wir sind alle für einander da, denn wir möchten, dass die an-

deren auch für uns da sind.“ Das Klassenbewusst-sein als Grundstein des Dialogs. In einer Zeit, in der rechts- und linkspopulistische Koryphäen immer wieder die kosmopolitische Eliten als Gegenspieler eines angeblich homogenen „Volks“ verurteilen, zeigt das Buch dann auch, dass das „Volk“ – eben diese „kleinen Leute“, die Bergarbeiter, Reinigungskräfte und andere – genauso kosmopolitisch sind. Und es immer waren: In seinem Beitrag mit dem Titel *Minority Report: Juden und Muslime in Deutschland* erinnert Jannis Paniagiotidis vom Institut für Migra-tionsforschung und Interkulturelle Studien der Uni-versität Osnabrück die Leser daran, dass nach der Shoah Juden in den zwei Deutschlands weitergelebt haben. Auch gab es schon eine muslimische Präsenz vor dem Zweiten Weltkrieg in Deutschland, lange vor der Ankunft der ersten sogenannten Gastarbeiter aus der Türkei. Wie Firouz Vladi, dessen Vater aus dem iranischen Aserbajdschan 1931 nach Deutsch-land einwanderte, betont, gibt es noch viel Nachhol-bedarf, was die Aufarbeitung der jüngeren Geschich-te des Lands angeht. Dieses Buch ist zweifellos ein wichtiger Baustein.

Zentralrat der Juden in Deutschland (Hg.), *Mutige Entdecker bleiben: Jüdische und muslimische Senioren im Gespräch*, Henrich und Henrich Verlag, ISBN: 978-3-95565-369-9, 12,90 Euro

Luxemburgensia

Von der Verwandlung zur Mutation

Oma Rotkäppchen ist alt geworden. Ihr Märchen darüber, wie sie vom Wolf gefressen wurde, und über den Heiratsantrag, den ihr Retter ihr danach machte, sind eher Geschichten für den Psychiater. Das findet jedenfalls ihre Enkeltochter, die das alles schon tausendmal gehört hat. Und dass diese zugewanderten Wölfe den jungen luxemburgischen Mädchen nur an die Wäsche wollen, stimmt so doch irgendwie auch nicht ganz! Es ist eine Kriegerklärung an die „veralteten Texte“: Wir, die Enkel dieser Geschichten und ErzählerInnen, sind viel zu cool-medienverwöhnt-welterfahren für diese verstaubten Werke der Weltliteratur, die erst einmal (wieder) aufgemotzt werden müssen. Und so nehmen sich die Kurzgeschichten des Sammel-bandes *Mutationen* Texte von Kafka, Roth, Tucholsky oder Woolf zur Vorlage, um sie mit allem modernen Schnickschnack und technischem Klimbim aufs hochtourige 21. Jahrhundert zu polieren. In verdrehten Persiflagen setzen sie die Klassiker in die Gegenwart und verkehren sie zm Teil hakenschlagend in ihr Gegenteil, thematisieren die Absurdität und Widersprüchlichkeit des modernen Menschseins. Sie nehmen die Perspekti-ve einer Schnecke an der Wand ein, eines aus dem Berliner Zoo entlaufenen Eisbären oder einer Stubenfliege, die sich eines Morgens in einen ungeheuren Humanoiden verwandelt sieht.

Die *Punchlines* spielen mit der Erwartungs-haltung der Leser



Fancis Kirps

Wieso braucht es für diese Neuschreibungen aber ausgerechnet diese „großen“ literarischen Vor-lagen? Im Spagat ihrer Neuschreibung fühlt man die Zeit, die verstrichen ist, seit die Texte geschrieben oder vielleicht zum ersten Mal (von uns) gelesen wurden. Ihre schamlose, auf einen Witz bedachte Verdrehung kitzelt die wissenden LeserInnen: eine unverhohlene Freude an der Karikatur der Schullektüre. Gleichzeitig soll anscheinend ein gewisser „wahrer“ Kern, der noch immer Gültig-keit hat, herausgearbeitet werden, der auch zu denen spricht, die die Vorlagen nicht kennen – hier werden die Ur-Texte zum Gerüst, an dem sich der Schmarotzer wie Efeu emporrankt, humorvoll und lässig, ironisch-bitter. In mir sträubt sich etwas gegen diese „darum-geht-es-also-in-dieser-Ge-schichte“, aber darum geht es eigentlich auch irgendwie nicht in den daraus mutierten Kurzge-schichten: Die Texte erzählen vielmehr mit überraschenden *Puns* und Seitenhieben am Puls der Zeit(kritik), was die Wurzeln des Autors im Poetry Slam durchscheinen lässt.

Alltägliches und Witz werden mit grundlegenden, ernsten Fragen durchmischt. Mitbegründer der ersten Luxemburger Lesebühne, schreibt Francis Kirps heute für die Satireseite der taz. Sein Humor bezeugt die Erfahrung mit einem zuhörenden Publikum. Die *Punchlines* spielen mit der Erwar-tungshaltung der Leser, die kurzen und vielfältigen Texte streifen so verschiedene Genres wie Science-Fiction, Dystopien, Märchen und Kafkaeskes. Dennoch lässt der rasante Textfluss der Kurzge-schichten Rhythmus, Reime oder Sprachexperi-mente vermissen, wie man sie im Poetry Slam fühlen kann. Im Fokus steht nicht das Literarische oder die Sprache, sondern der willentliche Abusus der literarischen Vorbilder: Mutationen der Originaltexte, Mutationen der (zuvor menschli-chen) Perspektiven in Kurzgeschichten, Mutatio-nen in den erzählten Welten. Mutationen der Welt, in der wir leben. Wenn die altbekannten Vorbilder manchmal überstrapaziert werden, lassen die Texte den Kopf schütteln, aber vor allem oft laut auflachen. Claire Schmartz

Francis Kirps: *Mutationen. Kuerzgeschichten*. Hydre Editions, 2019; 220 Seiten 20 Euro.

STIL

Hässlichkeit als Prinzip



L'endroit

Qui privilégie les restaurants calmes et cossus, avec service en livrée et conseils d'un bon sommelier, devrait laisser tomber. Car le **Scott's Pub** du Grund (photo : GD), depuis 18 ans entre les mains d'un Danois dynamique qui fit jadis les beaux jours du *Prime Time* dans la vieille ville, est plutôt un lieu où où ça parle fort et où la Guinness coule à flots. Doté d'une des plus pittoresques terrasses de la ville, sur laquelle on se bat pour les quelques sièges donnant sur l'eau, ce bar est mythique. Ouvert sept jours sur sept, il ne désemplit jamais et l'autochtone y devise avec le touriste dans une humeur bon enfant. Depuis quelques semaines, ce classique dont on ne parlait plus a pourtant suscité la curiosité de ceux qui s'intéressent à la gastronomie. Car dorénavant, notamment grâce à un nouveau fumoir maison, le Chef du local officie de façon plus réfléchie et éco-responsable, en utilisant des produits frais et régionaux et en laissant les parfums sépanouir dans l'assiette. La carte est réduite, mais à part des burgers on y trouvera des *spare ribs*, de la viande de porc en fines tranches dans un riz-pilaf cuit dans le bouillon de viande généreusement assaisonné. Ou du poulet juteux, que l'on agrémentera de petites portions de purée de pommes de terre aux truffes, de chou-fleur gratiné ou de courgettes juste blanchies. Les portions sont gargantuesques et se partagent sans problème à deux ou à trois. On vous y proposera aussi le *doggy bag* pour ramener les restes. Ceux qui veulent échapper à la cohue du soir devraient profiter de l'heure du lunch, plus calme. GD

L'événement

Organisées au restaurant Les Jardin d'Anaïs (une étoile au *Guide Michelin*) **Les Pétillantes** sont des soirées pour dames qui aiment les bulles, et plutôt celles de bons champagnes (photo : GD). Si l'événement du 12 mars est particulièrement à souligner, c'est moins parce que ce sera la Maison Laurent Perrier qui chapeautera la soirée en mettant surtout à l'honneur ses champagnes rosés, mais plutôt parce que le rose est la couleur du ruban qui symbolise la lutte contre le cancer du sein et que le bénéfice de cette soirée lui sera consacré. En effet, Annabelle Hazard, co-proprétaire du beau domaine, a décidé de reverser une partie récoltée à l'association Europa Donna Luxembourg, laquelle accompagne les femmes de manière préventive, mais aussi pendant et après la maladie. Depuis 2002, Europa Donna plaide en faveur d'un dépistage adéquat, d'un traitement optimisé et d'une augmentation de fonds de recherche. L'association revendique entre autre le droit de réinsertion au travail après une pause maladie prolongée, la mise en place de centres de compétences et un débat sur la contraception hormonale. Informations, publications et rendez-vous intéressants sont publiés sur le site *europadonna.lu*. En participant à la soirée « Les Pétillantes », la façon de recevoir plus de détails sera cependant bien plus sociale et récréative (prix : 129 euros, boissons incluses ; à partir de 19 heures ; plus de détails sur Facebook) GD

L'événement

À partir du 1^{er} mars, le Luxembourg entrera dans la légende avec la gratuité des transports publics à travers tout le pays. En général, on reproche à notre pays d'être à la traine de plusieurs années au niveau innovant. En conséquence, dès qu'on y prend exceptionnellement les devants, les torchons brûlent et les médias sociaux en font leur mur de lamentations. Or, qu'on soit pour ou contre, le changement est imminent. N'oublions pas que pour le tram, les râleries le remportaient aussi sur l'enthousiasme pendant la phase préparatoire. Jusqu'à ce que les avis changent une fois le premier tronçon installé. Il serait donc indiqué de rester de bonne foi et de tirer les avantages de cette gratuité, histoire de maximiser les profits de l'action. En s'informant avant tout sur les changements que cela va impliquer au niveau pratique pour les utilisateurs. À cet effet, le **point info** du centre-ville, qui déménage de la rue des bains à la place d'Armes, coin rue du Genistre, se révélera pratique pour les citoyens. Plus efficace pour le pays entier devrait se révéler le site internet *bus.vdl.lu*, lequel, avec lien vers *mobilité.lu*, donne un aperçu en temps réel des trains et bus à travers le pays. Des *news* et infos de tous genres y sont annexées, qui indiquent entre autre la gratuité d'une heure pour les parkings de la gare, laquelle est étendue à quatre heures les samedis. Un outil interactif permet aussi de communiquer tout incident que l'on perçoit sur son trajet. On a comme le sentiment que celui-ci va carburer. GD



Kalender abzugeben

Ines Kurschat

Auf dem Etikett steht es in knallrot: 30 Prozent nein, 50 Prozent Preisnachlass. Wer sich dieser Tage in den Kaufhäusern des Landes umschaut, sieht Berge von unverkauften Kalendern, die noch schnell an den Mann, an die Frau gebracht werden sollen. Die, die keine Kalender mehr sehen können, weil sie mehr als genug davon daheim haben oder, hallo Digitalisierung, sowieso keine mehr nutzen, gehen achselzuckend weiter ...

... nur um dann wenige Tage später herrenlose Kalender daheim oder auf der Arbeit wiederzufinden. Denn wie es scheint, sind unbekannte Gestalten nicht nur dabei, in Luxemburger Häuser einzubrechen und dabei Dinge mitgehen zu lassen: Andere sind in umgekehrter Mission unterwegs und versuchen, bei ahnungslosen Kollegen oder Mitbewohnerinnen ungefragt unbeliebte Geschenke zu entsorgen.

Die sind so praktisch, wird dann meist als Rechtfertigung behauptet, damit die Jahresblattsammlung noch vor Juni einen Abnehmer findet. Das mag sogar stimmen – für diejenigen, die weiterhin auf den analogen, statt digitalen Überblick setzen. Aber zum einen hat die Regierung alle Unternehmen des Landes aufgefordert, sich doch ein Herz zu fassen und den Sprung ins digitale Zeitalter zu wagen. Die analogen Abreißkalender stellen da einen Anachronismus dar, der peinlich ist, sich allerdings als ziemlich hartnäckig erweist.

Zum anderen ist der analoge Kalender eine echte Beleidigung fürs Auge. Denn als wäre es ein ungeschriebenes Gesetz der Branche haben sich deren Macherinnen und Macher offenbar darauf verschrieben, immer stets die hässlichsten Exemplare zu drucken. Für Tierfreunde gibt es je nach Vorliebe die Katze für jeden Monat mit verträumtem Blick und Samtpfoten. Dabei weiß jede/r Katzenfreund/in, wie eigensinnig die meisten Exemplare sind und dass sich Katzen selbst niemals als Schmusetiger inszenieren würden. Oder das stolze Pferd, wahlweise mit wehender Mähne am Strand galoppierend oder von jungen Frauen mit Blümchenkranz im Haar geherzt. Andere verstecken ihre Kundenkalender eher als uninspirierte

Druckunterlage für ihr Firmen-Maskottchen. Woher kommen bloß die altbackenen Motive? Merkt denn niemand, dass keine/r sie will?

Wer es lieber sachlich mag, für den wurde der Jahreskalender mit integriertem Wochenplaner entworfen: wahlweise in Trauergrau (Éditions Saint-Paul) oder in kämpferischem Rot (OGBL). Aber zum einen sind diese monströsen DIN-A2-Ungetüme auf jeder Bürowand, und sei sie noch so hipsterbunt, einfach deprimierend anzuschauen: All die Arbeit, die noch zu tun bleibt! Und zum anderen: Wer denkt in Kalenderwochen? Die Betriebe mit Lieferketten, erklärt der Kollege aus dem Wirtschaftsressort geduldig – und die Chefredaktion hält darauf, die Unterteilung in Kalenderwochen sei für eine Wochenzeitung „total praktisch“. Aber erklären Sie das einmal dem Excel-Programm, wenn Sie wohl die Kalenderwoche kennen, aber den ersten Tag in Ihrem Excel-Programm herausfinden wollen. Das klingt einfach, ist es aber nicht: Laut Iso-Norm 8601 (ja, die gibt es wirklich!) ist die erste Kalenderwoche eines Jahres diejenige, in der der erste Januar-Donnerstag liegt. Infolgedessen kann es passieren, dass der 1. Januar nicht in der KW 1 liegt, sondern in der KW 52 oder 53 des Vorjahres (Wer's nachschauen will: für den 1.01.2012 oder den 1.01.2016). In Tutorials erklären Tabellenexperten, wie das Kunststück dennoch gelingt.

Die heimlichen und nicht so heimlichen Machos haben derweil das Nachsehen, seitdem Pirelli vor einigen Jahren die leichtbekleideten Damen als Motive abgeschafft hat und sich neuerdings in politisch korrekter Fotografie übt. Noch ist sie etwas ungelent: Wohl zieren im Jahreskalender 2020 erklärte Feministinnen wie Emma Watson („Harry Potter“) oder die offen bisexuell lebende Kirsten Stewart („Twilight“) die Monate; sogar das Transgender-Model Indya Moore hat es in den Kalender des italienischen Reifenherstellers geschafft. Aber den Ausknopf für seinen schummerig-verklärenden David-Hamilton-Filter hat Fotograf Paolo Roversi noch immer nicht gefunden. Vielleicht dann im nächsten Jahr?

Les livres des Editions d'Lëtzebuerger Land

En vente en librairie et sur www.land.lu

Piccolo Teatro

ENTRE CHIEN ET LOUP

EDITIONS D'LETTZEBUERGER LAND

LA RÉPUBLIQUE TRAHIE

VOL 6 2017 fondation Robert Krieger

Les internés civils de la Première Guerre mondiale Le cas des Luxembourgeois en France Jim CARELLI